

Bretagne, Côtes-d'Armor, Perros-Guirec

Perros-Guirec, Rue des frères Kerbrat Les Terrasses de la Mer 1

sous la direction de
Claire Baillieu

Inrap Grand Ouest
Novembre 2021

Bretagne, Côtes-d'Armor, Perros-Guirec

Perros-Guirec, Rue des frères Kerbrat

Les Terrasses de la Mer 1

sous la direction de
Claire Baillieu

par
Claire Baillieu

avec la collaboration de
Adrien Etienvre
Françoise Labaune-Jean

Inrap Grand ouest
37, rue du Bignon
CS 67737 - 35577 Cesson-Sevigne Cedex
Tél. 02 23 36 00 40, grand-ouest@inrap.fr

Novembre 2021

Sommaire

5	I. Données administratives, techniques et scientifiques
6	Fiche signalétique
7	Mots-clefs
8	Liste des intervenants
9	Notice scientifique
9	État du site
10	Localisation de l'opération
11	Arrêté de prescription
20	Arrêté de désignation
23	II. Résultats
24	1. Présentation de l'opération archéologique
24	1.1. Raisons et objectifs de l'intervention
26	1.2. Cadre géographique et géologique
28	1.3. Contexte archéologique et historique environnant
30	1.4. Méthodologie et moyens mis en œuvre
32	2. Présentation des données archéologiques
32	2.1. Les traces du paysage récent
34	2.2. L'absence de vestiges (très) anciens
36	2.3. Un bruit de fond protohistorique
38	2.4. Une occupation antique
38	2.4.1. Un petit enclos
42	2.4.2. Au sein d'un parcellaire
45	2.5. Une occupation médiévale
46	2.5.1. Les traces d'un bâtiment
47	2.5.2. Des structures fossoyées
49	2.6. Étude du mobilier
49	2.6.1. Diagnostic D 135 560 (A. Etienvre, F. Labaune-Jean, Inrap)
53	2.6.2. Diagnostic D 135 561 (F. Labaune-Jean, Inrap)
55	2.6.3. Diagnostic D 135 562 (F. Labaune-Jean, Inrap)

60	3. Conclusion
62	Sources et bibliographie
63	Liste des figures
64	Annexes

66 **III. Inventaires**

76	Inventaire des faits
78	Inventaire du mobilier céramique
78	Inventaire des terres cuites
79	Inventaire du mobilier lithique
79	Inventaire des monnaies
80	Inventaire des photographies



**I. Données
administratives,
techniques et
scientifiques**

Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Côtes d'Armor

Commune
Perros-Guirec

Adresse ou lieu-dit
Rue des frères Kerbrat

les Terrasses de la Mer 1

Codes

Code INSEE
22168

Numéro d'opération archéologique

—

Numéro de l'entité archéologique

—

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence Lambert93

x : 226 481 m

y : 6 875 536 m

z : 56 m et 65 m NGF

Références cadastrales

Commune
Perros-Guirec

Année
2021

Section(s)
BA

Parcelle(s)
171, 172, 173, 325p

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

—

Propriétaire du terrain

Privé

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
SRA 2020-291

Numéro de l'arrêté de désignation du responsable :
SRA 2021-265

Numéro de référence Inrap :
D 135 562

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Société Pierreval

Nature de l'aménagement

Lotissement

Opérateur d'archéologie

Inrap

Responsable scientifique de l'opération

Claire Baillieu, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand ouest

37, rue du Bignon

CS 67737

35577 Cesson-Sevigne Cedex

Tél. 02 23 36 00 40

grand-ouest@inrap.fr

Dates d'intervention sur le terrain

Fouille
30/08/2021 au 10/09/2021

Données quantitative de l'opération

Surface prescrite
23 794 m²

Surface disponible

—

Surface ouverte
14 500 m²

% de la surface sondée
13,5 %

Niveau d'apparition des vestiges :
entre 0,40 m et 0,80 m

Composition du rapport

Nombre de Tome

1

Nombre de volumes

1

Nombre de pages

79 pages

Nombre de figures

27

Mots-clefs

Chronologie

- Paléolithique**
 - Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Épipaléolithique et Mésolithique
- Néolithique**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Final
 - Chalcolithique
- Âge du Bronze**
 - Ancien
 - Moyen
 - Final
- Âge du Fer**
 - Hallstatt (premier âge du Fer)
 - La Tène (second âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire
 - Bas-Empire
- Époque médiévale**
 - Haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - Bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
 - Ère industrielle
 - Première Guerre mondiale
 - Seconde Guerre mondiale

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Four
- Fosse
- Fossé
- Trou de poteau
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat alimentaire
- Argile : atelier
- Atelier métallurgique
- Artisanat
- Habitat
- Puits
- Extraction
- Paléosol
- Autres

Mobilier

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription ...

Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- Analyse de la céramique
- Analyse de métaux
- Acquisition des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- autre

Liste des intervenants

Intervenants scientifiques

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, DRAC/SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Olivier Kayser, DRAC/SRA	Conservateur régional adjoint de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Anne Villard-Le Tiec, DRAC/SRA	Conservatrice chargée des Côtes d'Armor	Prescription et contrôle scientifique
Michel Baillieu, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Claire Baillieu, Inrap	Responsable de recherche archéologique (RRA)	Responsable scientifique de l'opération

Intervenants administratifs

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, DRAC/SRA	Conservateur régional de l'archéologie, chef de service	Prescription et contrôle scientifique de l'opération
Olivier Kayser, DRAC/SRA	Adjoint au Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique de l'opération
Anne Villard-Le Tiec, DRAC/SRA	Conservatrice chargée des Côtes d'Armor	Contrôle scientifique de l'opération et chargée du suivi de l'opération
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Secrétaire général Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique de la région Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Laurent Aubry, Inrap	Assistant technique	Mise en place et suivi de l'opération
Elodie Craspay, Inrap	Assistante opérationnelle Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération

Équipe de fouille

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Claire Baillieu, Inrap	Responsable d'opération	Responsable d'opération
Adrien Etievre, Inrap	Technicien de fouilles	Suivi du diagnostic, relevés, photos
Vincent Pommier, Inrap	Topographe	Relevé des tranchées de diagnostic
Carole Vissac	Géomorphologue	Etude géomorphologique

Équipe de post-fouille

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Claire Baillieu, Inrap	Responsable d'opération	Rédaction, illustration
Emmanuelle Collado, Inrap	Dessinatrice-infographe	PAO
Adrien Etievre, Inrap	Technicien de fouilles	DAO, Etude monétaire
Françoise Labaune-Jean, Inrap	Céramologue	Inventaire et étude de la céramique
Vincent Pommier, Inrap	Topographe	Relevé des tranchées de diagnostic
Carole Vissac	Géomorphologue	Etude géomorphologique

Maîtrise d'ouvrage

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Loïc Fleury, Pierreval		Responsable du dossier

Intervenant technique

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Entreprise Beaussire	Entreprise de terrassement	Mise à disposition de la pelle

Notice scientifique

Le diagnostic mené à Perros-Guirec, réalisé du 30 août au 9 septembre 2021 a concerné trois opérations réalisées conjointement sur des terrains destinés prochainement à un lotissement. Ils se situent à l'écart du centre-ville sur des parcelles légèrement en pente. Ce projet, en plus de présenter une superficie de plus de 4,5 hectares, facilitant par conséquent la découvertes d'éventuels sites archéologiques, se développe sur des terrains recouverts de loess, favorables à la conservation d'occupations humaines anciennes. Notons que c'est ce dernier point qui avait motivé la prescription des trois diagnostics. Bien que 12 % de la superficie du projet aient été sondés, aucune occupation humaine ancienne, entendons par là mésolithique voire paléolithique n'a été détectée sur l'emprise du projet. Cela a été conforté par une étude géomorphologique indiquant l'absence d'indices signalant une présence humaine durant le Tardiglacière ou dans les premiers temps de l'Holocène.

L'opération a toutefois permis, en dehors des traces laissées par l'aménagement moderne ou contemporain du paysage agricole, de détecter deux occupations humaines, la première de l'Antiquité et la seconde du bas Moyen Age. Toutes deux se développent dans l'emprise des diagnostics D 135 562 et D 135 560.

Concernant l'occupation antique, elle est caractérisée par des fossés parcellaires qui semblent dessiner un petit enclos quadrangulaire - dans la partie sud de l'emprise D 135 562 - auquel sont associés quelques fossés. Le mobilier mis au jour dans ces structures indique clairement une occupation datant du premier siècle de notre ère. Si aucune trace d'habitat n'a été détectée, la présence de quelques tessons de céramique commune ou importée comme ceux de sigillée du centre ou d'amphores ibériques permet de penser que celui-ci devait se développer au sein de cette occupation ou tout au moins à proximité.

La seconde occupation identifiée, est datée du second Moyen Age. Elle se développe essentiellement dans la tranchée 6 - dans la partie sud de l'emprise D 135 652 - mais également dans la tranchée 1 - au sein de l'emprise D 135 560. Alors que les vestiges de la tranchée 6 se résument à quelques structures fossoyées de type fosse ou trou de poteau, ceux de la tranchée 1 sont deux radiers de mur perpendiculaires qui attestent de la présence d'un bâtiment. Si ce type de vestige est difficilement datable, les rares tessons découverts lors du nettoyage de ces radiers permettent de penser qu'ils appartiennent à cette occupation du second Moyen Age. Etant donné la position de ce bâtiment, à proximité du hameau de Keruncun, on peut légitimement se demander si le cœur de cette occupation du second Moyen Age ne se situe pas sous le hameau.

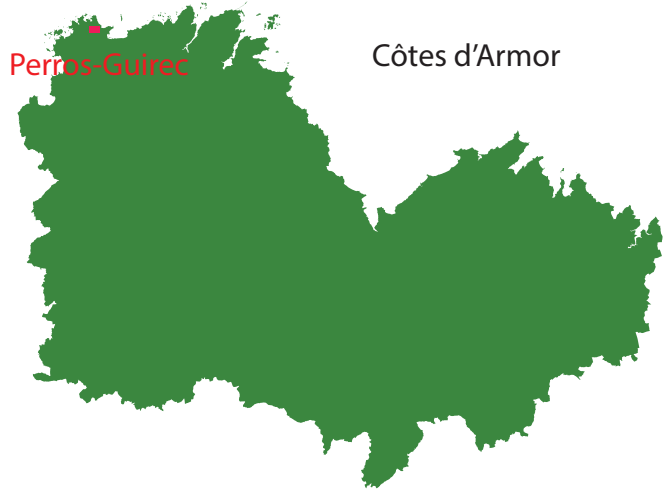
État du site

Sur un terrain légèrement en pente, situé à une altitude comprise entre 66m et 55 m NGF, les structures archéologiques apparaissent entre 0,4 et 0,8 m sous le niveau de sol actuel. Dans les cinq tranchées qui ont été réalisées, aucun sondage profond n'a été réalisé. Les cinq tranchées ont été rebouchées à l'issue du diagnostic.

Localisation de l'opération

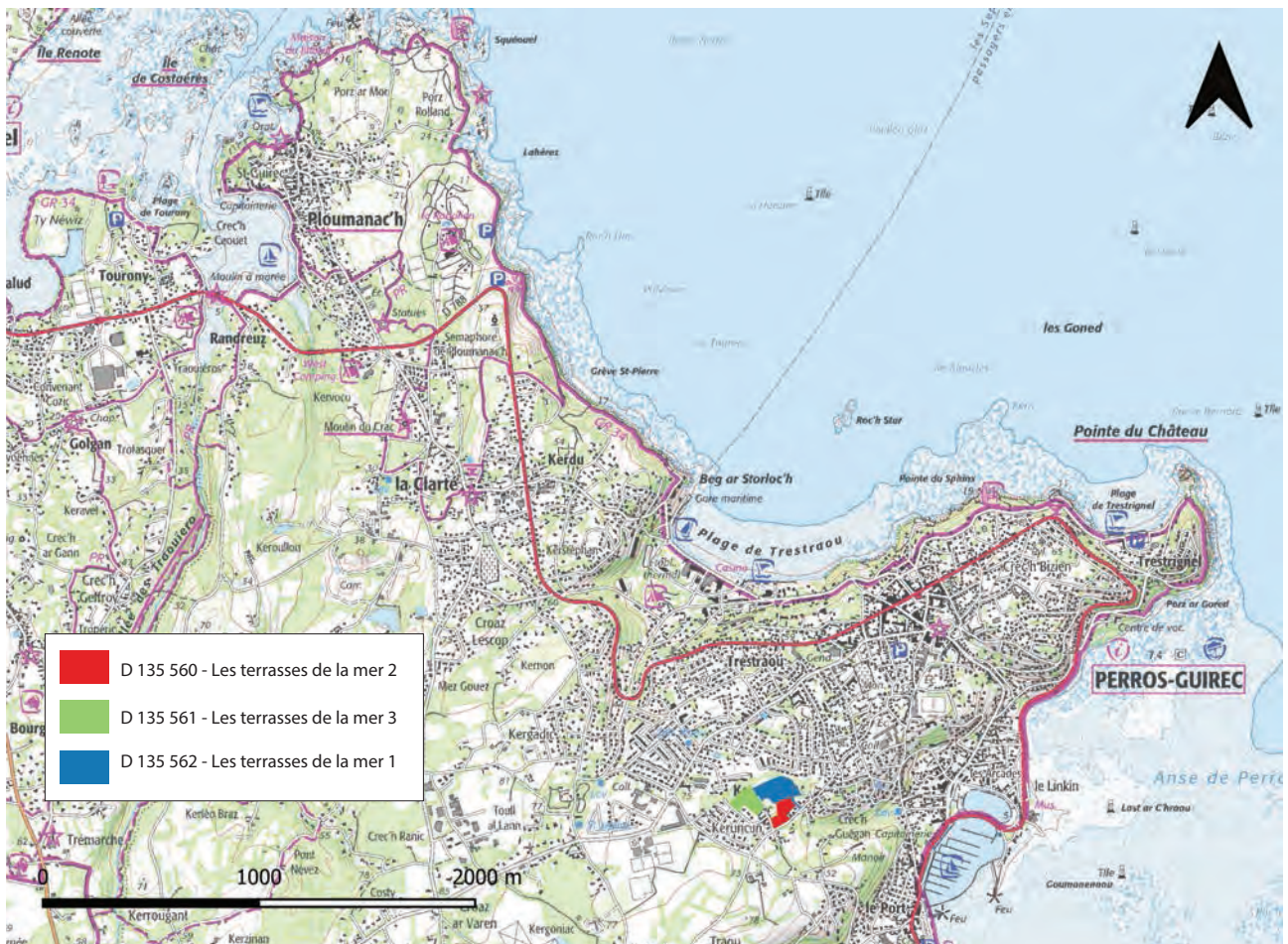


Bretagne
Morbihan
Perros-Guirec



Commune de Perros-Guirec
Année 2021
Section BA parcelles 168p, 325p.

X: 226 639
Y: 6 875 566
Z: compris entre 56 et 61 m NGF



Arrêté de prescription

D 135562



COURRIER REÇU LE
28 SEP, 2020
1192
INRAP 99

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Rennes, le 25 septembre 2020

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bretagne

Service régional
de l'archéologie

Affaire suivie par
Anne Villard
Poste : 02 99 84 59 00
anne.villard@culture.gouv.fr
Références : 20/AV/VC/334

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE Cedex

Objet : prescription de diagnostic archéologique

Réf : PERROS-GUIREC (22)
rue des Frères Kerbrat – Les Terrasses de la Mer - 1

PJ : arrêté n° 2020-291

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint portant prescription de diagnostic archéologique.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

SNC Perros Keruncun
1 rue Pierre et marie Curie
CS 40231
22190 PLÉRIN

Sauf refus motivé de votre part ou du responsable désigné pour cette opération, le rapport final d'opération, au format pdf, sera remis au Service régional de l'archéologie, versé dans la bibliothèque numérique de la DRAC Bretagne et consultable en ligne.

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie

Yves MENEZ



COURRIER REÇU LE
28 SEP. 2020
INRAP 06

Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2020-291 du 25 septembre 2020

Service régional de
l'archéologie

ARRÊTÉ n° 2020-291 portant prescription de diagnostic archéologique

La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 21 février 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 1er septembre 2020 portant subdélégation de signature ;

VU le dossier de demande de permis d'aménager n° PA 022 168 20 G0003 déposé par la SNC Perros Keruncun représentée par Monsieur Mathieu HARB, relatif au projet de lotissement d'habitations « Les Terrasses de la Mer » sur un terrain situé à Perros-Guirec, rue des Frères Kerbrat (Côtes-d'Armor), reçu par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie le 8 septembre 2020 ;

CONSIDÉRANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. En effet, en raison d'un recouvrement loessique et de la topographie favorable des lieux, ils affectent une emprise susceptible de receler des vestiges d'occupations humaines depuis la Préhistoire ancienne ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

SUMMARY : PERROS-GUIREC

Lieu-dit : rue des Frères Kerbrat – Les Terrasses de la Mer - 1

Cadastre : section : BA parcelles : 171, 172, 173, 325p

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 23794 m², est figurée sur le document annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base de prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

Article 4 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la SNC Perros Keruncun, représentée par Monsieur Mathieu HARB, 1 rue Pierre et Marie Curie, CS 40231, 22190 Plérin et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 25 septembre 2020

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie



Yves MENEZ

Destinataires :
SNC Perros Keruncun
Inrap

Copie :
Commune de Perros-Guirec
Préfecture des Côtes-d'Armor



**Cahier des charges annexé
à l'arrêté préfectoral numéro 2020-291
portant prescription de diagnostic archéologique**

**La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine**

région :	Bretagne		
département :	Côtes-d'Armor		
commune :	PERROS-GUIREC		
lieu-dit :	rue des Frères Kerbrat – Les Terrasses de la Mer - 1		
cadastre :	section : BA	parcelles : 171, 172, 173, 325p	
pétitionnaire :	SNC Perros Keruncun, 1 rue Pierre et Marie Curie, CS 40231, 22190 Plérin		

Emprise du diagnostic archéologique : 23 794 m²

Principes méthodologiques :

La détection des vestiges nécessitera la réalisation de tranchées organisées de façon pertinente à la pelle mécanique munie d'un godet lisse. Les tranchées seront réalisées par passes successives jusqu'au niveau d'apparition d'éventuelles structures archéologiques ; elles seront complétées en tant que de besoin par l'ouverture de sondages d'évaluation non destructeurs, notamment dans les zones présentant une forte densité de vestiges, y compris dans les recouvrements quaternaires.

Ces deniers feront spécifiquement l'objet de sondages ponctuels profonds afin de déterminer le niveau d'apparition du substrat antérieur au pléistocène. Ces ouvertures devront avoir une taille suffisante pour permettre une vision représentative de la stratification archéologique sous-jacente, y compris dans les niveaux profonds susceptibles de contenir des occupations préhistoriques, en conformité avec les normes de sécurité et le type d'aménagement envisagé, un lotissement de maisons individuelles. Ces sondages profonds devront par ailleurs permettre de documenter et compléter le référentiel local des formations superficielles. La présence régulière d'un géomorphologue sera ainsi impérative pour le relevé des observations stratigraphiques des sondages profonds (logs).

Les sondages manuels et mécaniques seront replacés sur un plan général et feront l'objet de relevés comportant les altitudes des ouvertures et des fonds de fouilles, ainsi que de coupes stratigraphiques (avec cotes altimétriques) et de photographies. Les vestiges seront replacés dans leur contexte archéologique local, et si nécessaire régional. Le rapport devra prendre en compte les résultats obtenus lors des diagnostics archéologiques prescrits sur l'ensemble du projet immobilier.

Le rapport de diagnostic devra être remis au format A4 papier, documents pliés inclus, en 5 exemplaires et 1 exemplaire en format PDF, accompagné d'un plan d'emprise de l'opération figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Objectifs :

Le projet d'aménagement est situé sur une formation sédimentaire loessique particulièrement favorable à la conservation de vestiges d'occupations humaines de la Préhistoire ancienne. Sa topographie est également très propice à l'installation des hommes de la Protohistoire ancienne aux périodes récentes. Les vestiges mis en évidence seront replacés dans leur contexte archéologique local, et si nécessaire régional. Le rapport devra prendre en compte les résultats obtenus lors des diagnostics archéologiques prescrits sur l'ensemble du projet immobilier.

L'objectif de cette intervention est de déterminer le niveau d'apparition des vestiges archéologiques et leur état de conservation, afin que leur préservation par des prescriptions techniques ou leur sauvegarde par l'étude puisse être envisagée préalablement à la réalisation des travaux d'aménagement. Le Service régional de l'archéologie devra être informé du démarrage du chantier de diagnostic ainsi que des découvertes significatives.

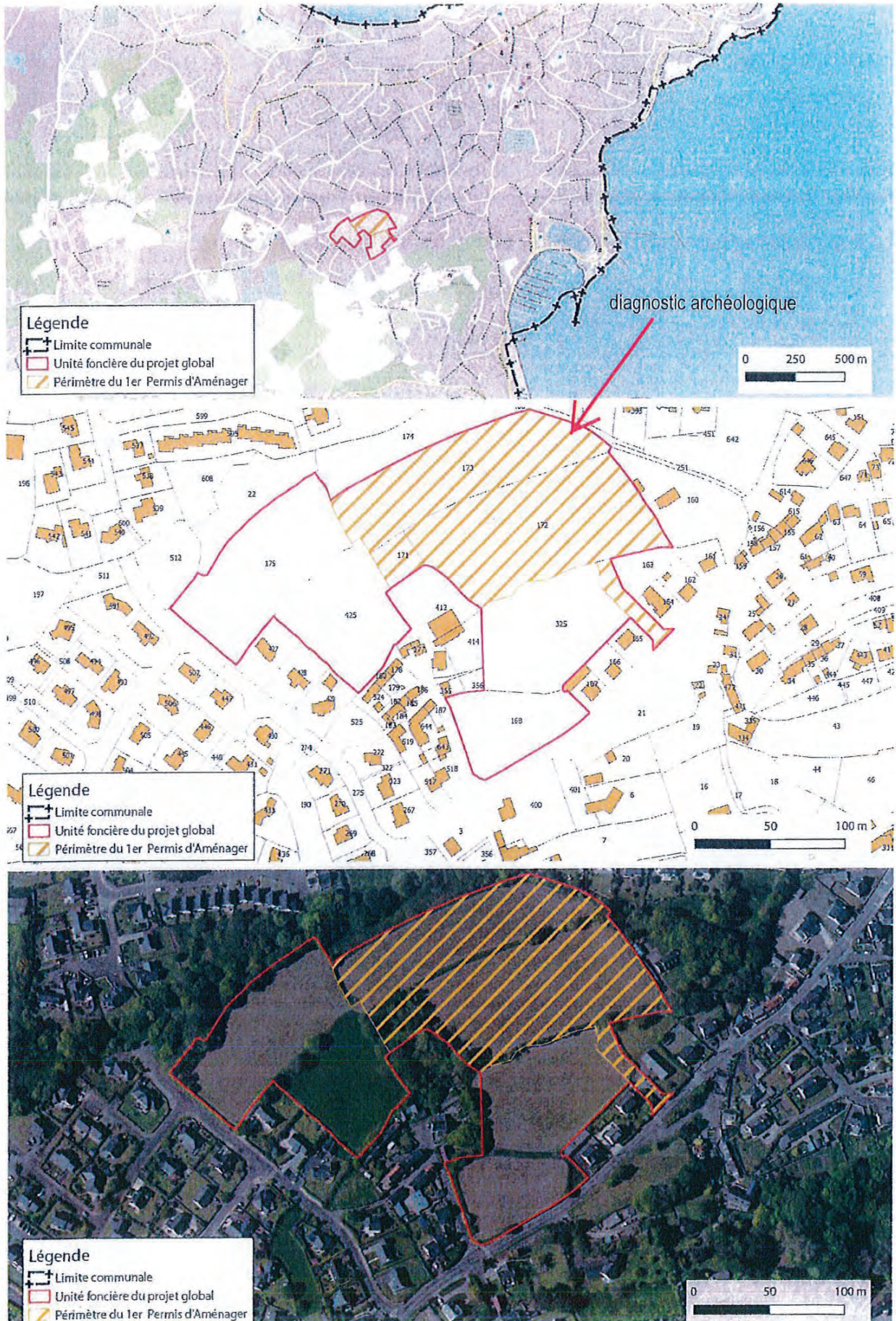
Le diagnostic devra être confié à un archéologue spécialiste du Paléolithique, accompagné d'un géomorphologue, en raison de la nature des vestiges pressentis.

Fait à Rennes, le 25 septembre 2020

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie



Yves MENEZ



PERROS-GUIREC, Kerbrat 1 : emprise du diagnostic archéologique

Projet scientifique d'intervention

Réf : MB/TA/2020/2357

Affaire suivie par :
Michel-Alain Baillieu
Directeur-adjoint scientifique et technique

Tél. : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50
Mail : michel-alain.baillieu@inrap.fr

LRAR n° 1A 192 267 0586 6

Objet : projet de diagnostic de l'opération dénommée
«PERROS-GUIREC (22), RUE DES FRÈRES KERBRAT,
LES TERRASSES DE LA MER 1 »

Opération : D135562 – Arrêté n° 2020-291

Monsieur le préfet de la région Bretagne
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
A l'attention du Conservateur régional de
l'Archéologie
Avenue du Professeur Charles Foulon
35700 Rennes

Cesson-Sevigné, le 18/11/2020

Conformément à l'article R. 523-30 du code du patrimoine, je vous transmets en recommandé avec demande d'accusé de réception le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le 28 septembre 2020 portant sur le diagnostic dénommé « PERROS-GUIREC (22), RUE DES FRÈRES KERBRAT, LES TERRASSES DE LA MER 1 » sur la commune de Perros-Guirec dont la réalisation a été attribuée à l'Inrap.

Mes services (Monsieur Michel-Alain Baillieu tél 02 23 36 00 40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Michel BAILLIEU



P.J. : projet de diagnostic

Diagnostic archéologique D135562

PERROS-GUIREC (22), RUE DES FRÈRES KERBRAT, LES TERRASSES DE LA MER 1

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne	Département	Côtes-d'Armor		
Commune	Perros-Guirec				
Lieu-dit	RUE DES FRÈRES KERBRAT, LES TERRASSES DE LA MER 1				
Cadastre	Perros-Guirec : BA 171, 172, 173, 325p				

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2020-291	28-09-2020	23794 m ²	-	18/11/2020
Modification					

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	
Nature archéologique	Non stratifié		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2020-291, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- *Responsable d'opération pressenti :*

A définir ultérieurement

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera en la réalisation de tranchées de sondage régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus

- **Tranche Ferme**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	4 jours	2 jours
Technicien	3 jours	

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	3 jours	2 jours

- **Tranche Provisionnelle**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	5 jours	5 jours
Technicien	5 jours	2 jours
Dessinateur		4 jours
Spécialiste (études diverses)	3 jours	4 jours
Spécialiste (céramique et lithique)		5 jours
Topographe	2 jours	1 jour


Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	2 jours	1 jour

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
8 jours	7 jours	A définir ultérieurement

7.- Observations complémentaires

Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST	
Michel-Alain Baillieu	

Arrêté de désignation



Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

COURRIER REÇU LE
3692
28 JUIN 2021
INRAP 88

Arrêté n° 2021-265 du 22 juin 2021

**Arrêté n° 2021-265 portant désignation du responsable scientifique
de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2020-291**

**Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22 ;

VU le décret du 28 octobre 2020 nommant M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 16 novembre 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2020 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n° 2020-291 du 25 septembre 2020 portant prescription de diagnostic archéologique à réaliser à PERROS-GUIREC, rue des Frères Kerbrat – Les Terrasses de la Mer - 1 (22) ;

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé.

ARRÊTE

Article 1^{er} : Mme Claire BAILLIEU (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désignée responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2020-291 n° d'opération : 6015.

Article 2 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Mme Claire BAILLIEU.

Fait à Rennes, le 22 juin 2021

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie


Olivier KAYSER

Destinataire :
Mme Claire BAILLIEU

Copie :
Inrap
Commune de PERROS-GUIREC

II. Résultats

1. Présentation de l'opération archéologique

1.1. Raisons et objectifs de l'intervention

Le projet de construire un lotissement sur des terrains situés en limite de la zone urbanisée de Perros-Guirec a conduit le service régional de l'archéologie de Bretagne à prescrire trois diagnostics archéologiques sur les parcelles impactées par les futurs travaux dans la mesure où ceux-ci pourraient porter atteinte au patrimoine archéologique susceptible d'être présent sur ces terrains. En effet ce projet, en plus de présenter une superficie de plus 4,5 hectares (45 261 m²) favorable à la détection d'éventuels sites archéologiques, se développe sur des terrains loessiques. Ces dépôts éoliens qui se sont mis en place durant les dernières glaciations du Pléistocène peuvent avoir scellé des occupations humaines anciennes antérieures à l'Holocène. On notera par ailleurs que la commune de Perros-Guirec n'a connu quasiment aucune opération archéologique et que par conséquent il était intéressant de combler un tant soit peu ce déficit d'informations.

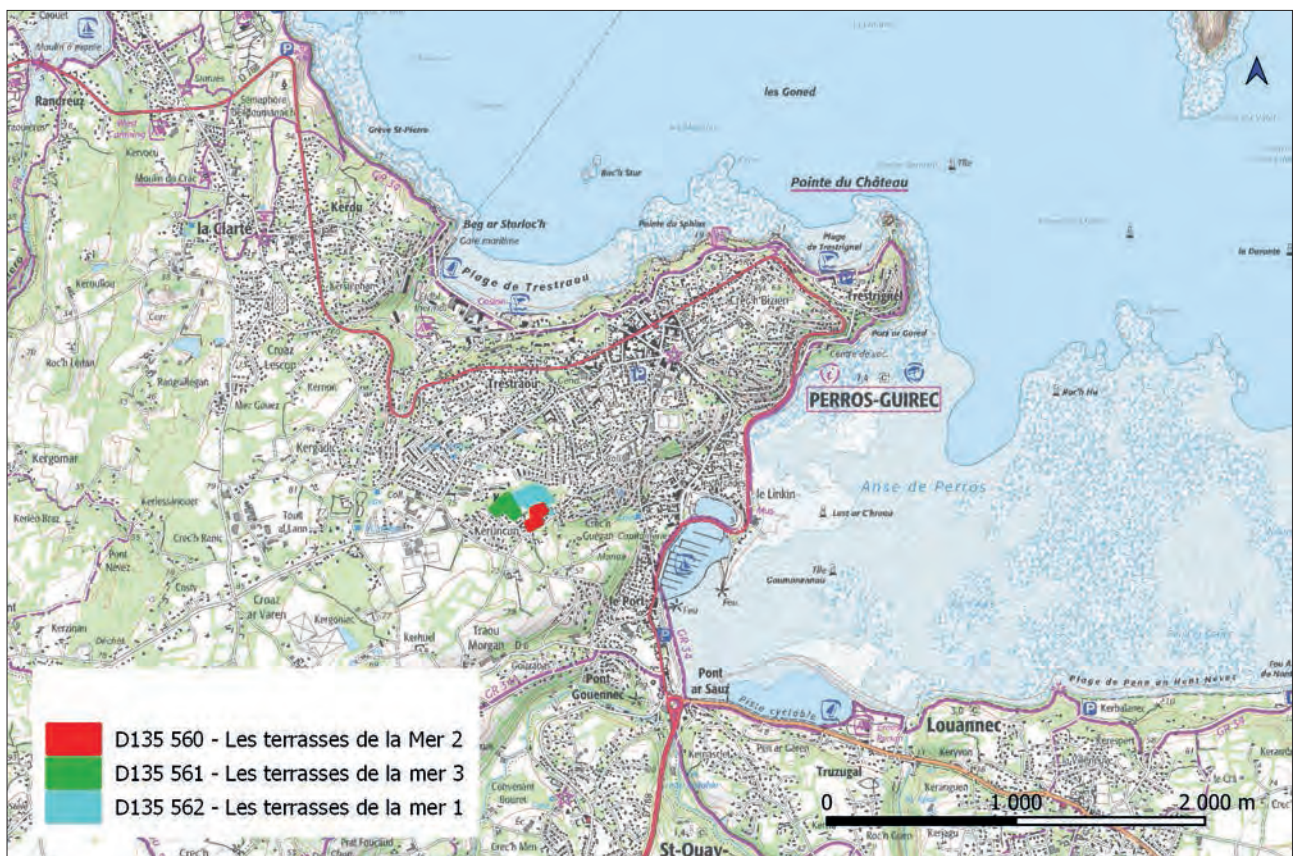


Fig.1 Implantation du diagnostic sur fond de carte IGN au 1:25 000 (© GéoBretagne)

Les objectifs fixés par le SRA étaient donc de vérifier la présence de vestiges archéologiques sur cette emprise et si tel était le cas de caractériser leur nature, leur étendue et leur degré de conservation afin de déterminer le type de mesures dont ils pourraient faire l'objet.

L'opération archéologique présentée ici a donc concerné trois diagnostics limitrophes : Le premier, D 135 560 concerne le lotissement *Les terrasses de la mer 2*, le deuxième, D 135 561, correspond au lotissement *Les terrasses de la mer 3* et le dernier, D 135 562, *Les terrasses de la mer 1* (fig.1). Pour des raisons administratives, ce sont donc trois rapports de diagnostic qui ont été réalisés mais comme il s'agit d'une même opération, ces trois rapports auront le même contenu hormis la partie relative aux données administratives et celle réservée aux inventaires de mobilier.

1.2. Cadre géographique et géologique

L'opération se situe sur la commune de Perros-Guirec (Côtes d'Armor), une commune du littoral implantée au cœur de la Côte de granite rose, à une petite dizaine de kilomètres au nord de Lannion. Les parcelles concernées par cette opération archéologique se trouvent à moins d'un kilomètre au sud-ouest du centre-ville. Les terrains jouxtent le hameau de Keruncun qui est devenu au fil de ces dernières années un quartier pavillonnaire qui marque la limite sud de la zone urbanisée de Perros-Guirec. Aujourd'hui ces terrains forment donc une sorte de dent creuse dans l'espace urbain de la commune.

Sur le plan topographique, la commune de Perros-Guirec présente un relief tout à fait marqué, voire escarpé par endroits. Le centre historique est installé sur un promontoire qui surplombe la mer. De là, la ville s'est développée vers le rivage, sur les versants de ce promontoire mais aussi vers l'arrière où les terrains sont plus plats. Les parcelles diagnostiquées, situées à l'arrière de la commune, ne sont donc pas sur les pentes les plus fortes mais le relief y est toutefois sensible puisqu'elles se développent sur une pente déclinant vers l'est. En effet elles sont situées à une altitude comprise entre 68 m à l'ouest et 55 m à l'est (fig.2). A noter qu'un petit ruisseau aujourd'hui en partie busé longe la limite nord-ouest du terrain.



Fig.2 Localisation du diagnostic sur photo aérienne avec mention des courbes de niveau
(© GéoBretagne)

La carte géologique éditée par le BRGM (feuille n° 170 de Perros-Guirec au 1/50 000) indique que le sous-sol de Perros-Guirec comme toutes les communes de cette partie du littoral est largement constitué de granite. Toutefois des loëss coiffent le substrat sur les terrains installés à l'arrière de la côte, sur le plateau du Trégor. On retrouve ces loëss sur les parcelles concernées par le diagnostic (fig.3). La présence de loëss n'est pas sans intérêt puisque d'une part ils participent à la mise en place de sols fertiles qui sont favorables aux implantations humaines depuis la néolithisation et d'autre part ils peuvent également avoir piégé des occupations anciennes en se déposant aux sols aux cours des dernières glaciations du Pléistocène

et créant ainsi de véritables chapes de limons sur des sols anciens. Pour cette dernière raison, nous avons eu recours à l'expertise de Carole Vissac, géomorphologue, afin qu'elle étudie finement la sédimentation qui s'est opérée sur le substrat rocheux à l'échelle de l'opération. Pour cela, 6 logs ont été dressés. Il s'agissait là de déterminer les formations pédo-sédimentaires installées sur le substrat rocheux, d'évaluer leur épaisseur et de déterminer ainsi les profondeurs à atteindre afin de détecter d'éventuelles occupations humaines anciennes. Nous reviendrons sur les résultats de cette étude dans la seconde partie du rapport.

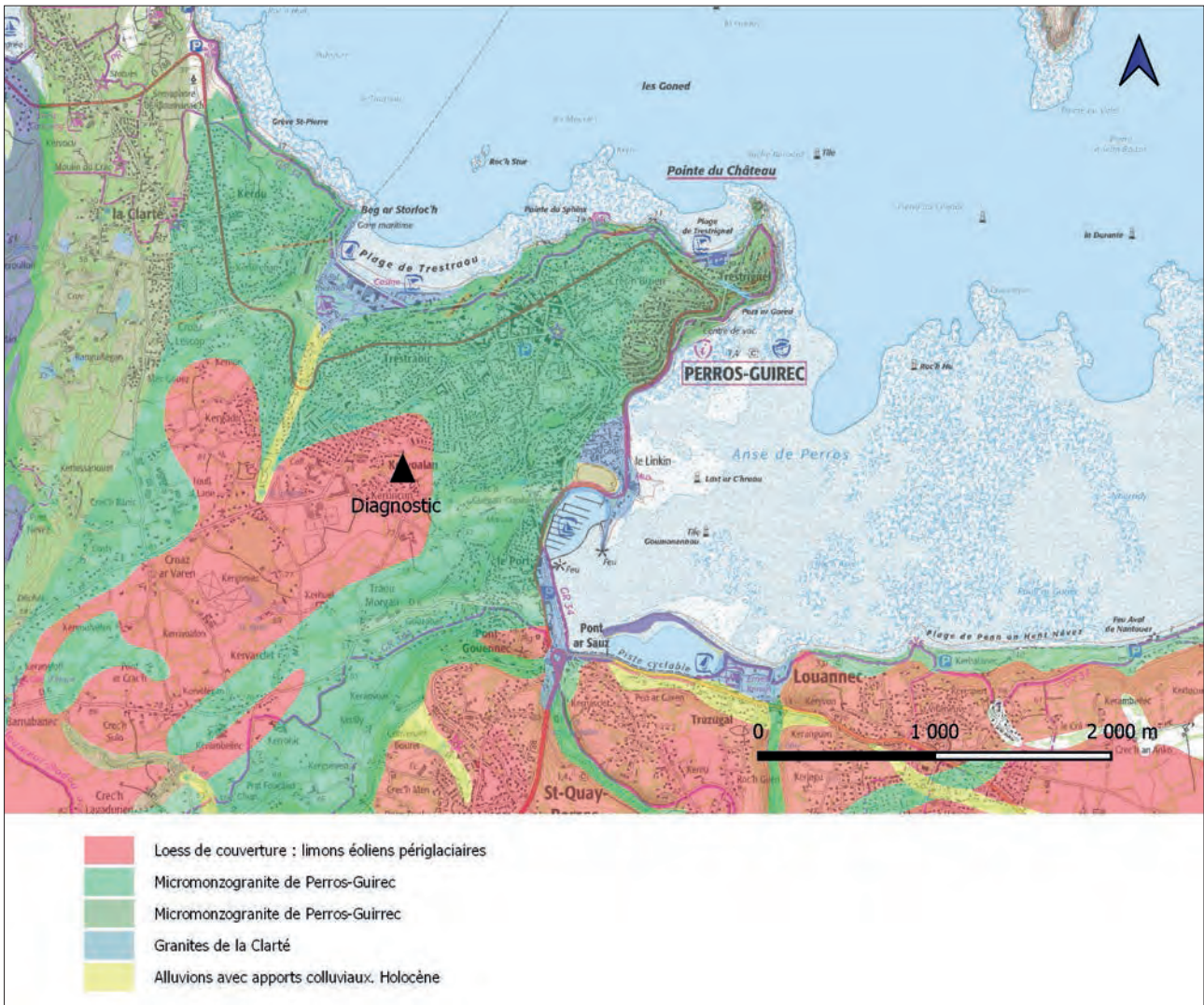


Fig.3 Carte géologique de Perros-Guirec (© BRGM)

1.3. Contexte archéologique et historique environnant

On recense sur la commune de Perros-Guirec quelques sites archéologiques répertoriés à la carte archéologique du ministère de la Culture. À cela s'ajoutent des découvertes fortuites (fig.4).

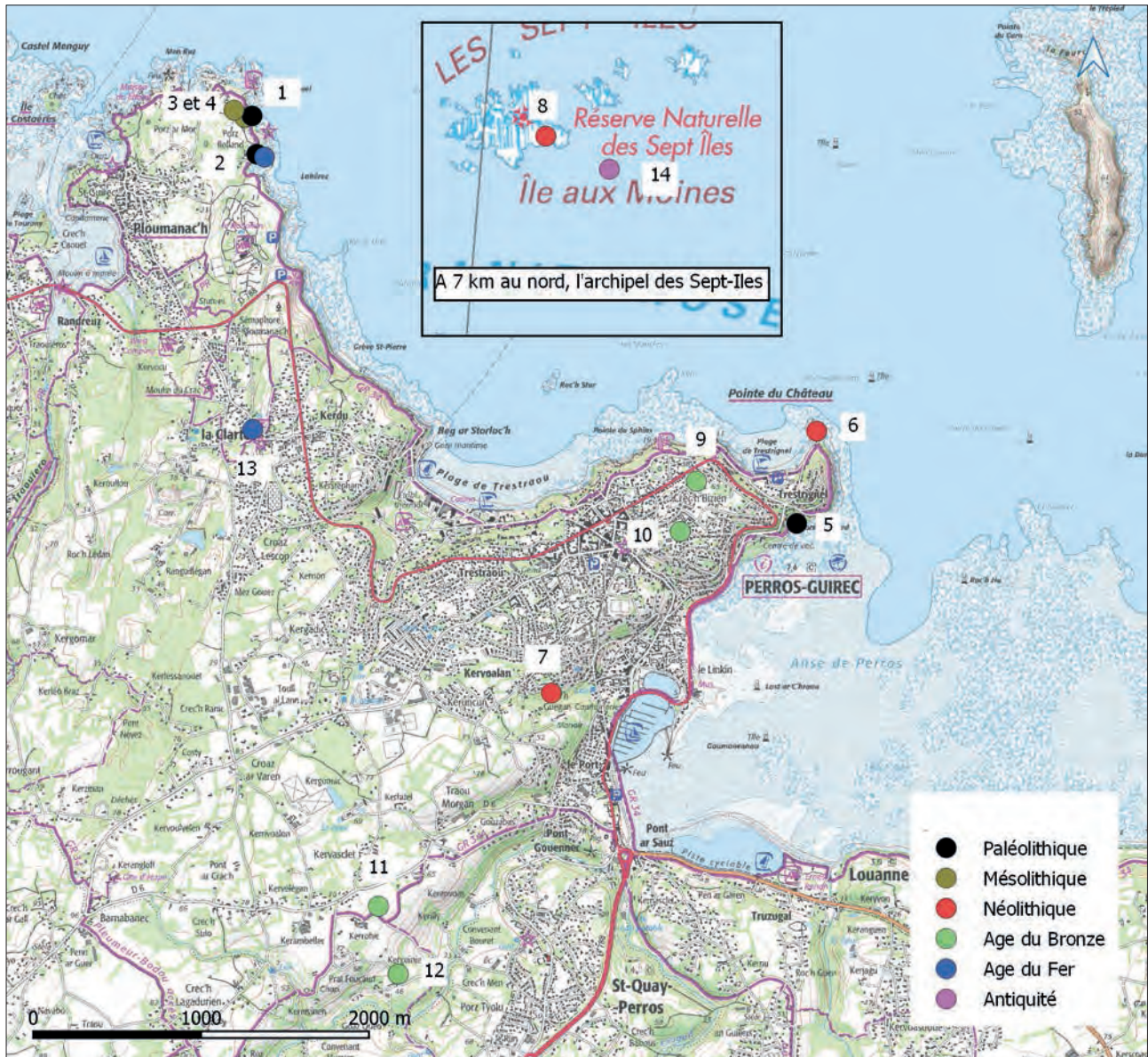


Fig.4 Carte des sites et découvertes archéologiques de Perros-Guirec d'après la carte archéologique du SRA de Bretagne

© Inrap

Les sites les plus anciens sont tous situés sur le littoral. Ils sont datés du Paléolithique ou du Mésolithique (Le Goffic, 1975). Il s'agit d'occupations humaines détectées grâce à des ramassages d'outil en silex, au niveau du sol ou dans les microfalaises du bord de mer. Probablement faut-il imaginer que les chaos de granite qui bordent aujourd'hui le littoral ont servi d'abris durant ces périodes. Quatre sites sont connus à Ploumanac'h, situé à l'ouest de la commune. Deux sont paléolithiques (n°1 et 2, fig.4) et deux mésolithiques (n°3 et 4). À cela, il faut ajouter un troisième site paléolithique à Pors ar Goret sur le littoral oriental de la commune (n°5).

La période du Néolithique a également été signalée à Perros-Guirec grâce à trois entités archéologiques. L'une est située sur le littoral à la pointe du Château (n°6), l'autre dans l'« arrière-pays » à Ty Heullan (n°7) tandis

que la dernière est un dolmen qui se dresse sur l'île du Bono au sein de l'archipel des Sept-Ile (n°8).

Concernant la protohistoire récente, c'est surtout l'âge du Bronze qui a laissé des traces puisque quatre sites sont inventoriés à Perros-Guirec : deux, situés sur le promontoire rocheux de Perros-Guirec, sont des dépôts de haches à douille du Bronze final (n°9 et 10). Les deux autres sont plus en retrait, il s'agit dans les deux cas de tumulus (n°11 et 12). L'un, au lieu-dit de Crec'h Perros, a fait l'objet d'une fouille menée par Stéphane Blanchet au début des années 2000 suite à la découverte fortuite lors de travaux agricoles d'outils d'apparat qui devaient provenir de la sépulture associée à ce tumulus (Blanchet 2005). Quant aux vestiges datés de l'âge du Fer, ils sont relativement succincts : il s'agit d'une stèle découverte près de l'oratoire de Saint Guirec à La Clarté (n°13).

Enfin, une épave antique chargée de lingots en plomb est connue au large de Perros-Guirec vers l'archipel des Sept-Iles (n°14).

1.4. Méthodologie et moyens mis en œuvre

L'opération a mobilisé la présence de deux archéologues de l'Inrap durant 2 semaines du 30 août au 10 septembre 2021.

Rappelons ici que trois diagnostics ont été réalisés conjointement. La superficie totale de l'opération était de 45 261 m² dont 35 967 étaient accessibles. Étant donné que 4 310 m² ont été ouverts, ce sont 12 % de la surface accessible qui ont été sondés, ce qui est conforme aux préconisations du SRA Bretagne (fig.5).



Fig.5 Vue du diagnostic au niveau de la parcelle 175 © Inrap

Les tranchées ont été réalisées avec une pelle à chenilles de 20 t munie d'un godet lisse de 3 m. Les sondages ont consisté à retirer à la pelle mécanique les niveaux de terre végétale masquant les structures archéologiques. Elles apparaissaient ainsi entre 0,4 m et 1,30 m sous le sol actuel selon que l'on soit en haut ou bas de pente. Cela représente une moyenne de 0,65 m. En cas de difficultés de lecture ou d'indices probants, des élargissements de tranchée ont été faits afin de parvenir à une lecture du sol claire et cohérente. Chaque tranchée a été numérotée ainsi que chaque structure mise au jour. Les tranchées ont également été relevées manuellement lorsqu'elles présentaient des vestiges archéologiques. En complément la cellule topographique de l'Inrap a fait un relevé des ouvertures et des structures (fig.6).

Un échantillon de structures a été fouillé mécaniquement ou manuellement afin de vérifier leur nature archéologique et de renseigner au mieux ces structures à l'aide de coupe. Elles ont toutes été relevées à l'échelle 1/20 et photographiées. Au terme de ce diagnostic, l'ensemble des tranchées a été rebouché.

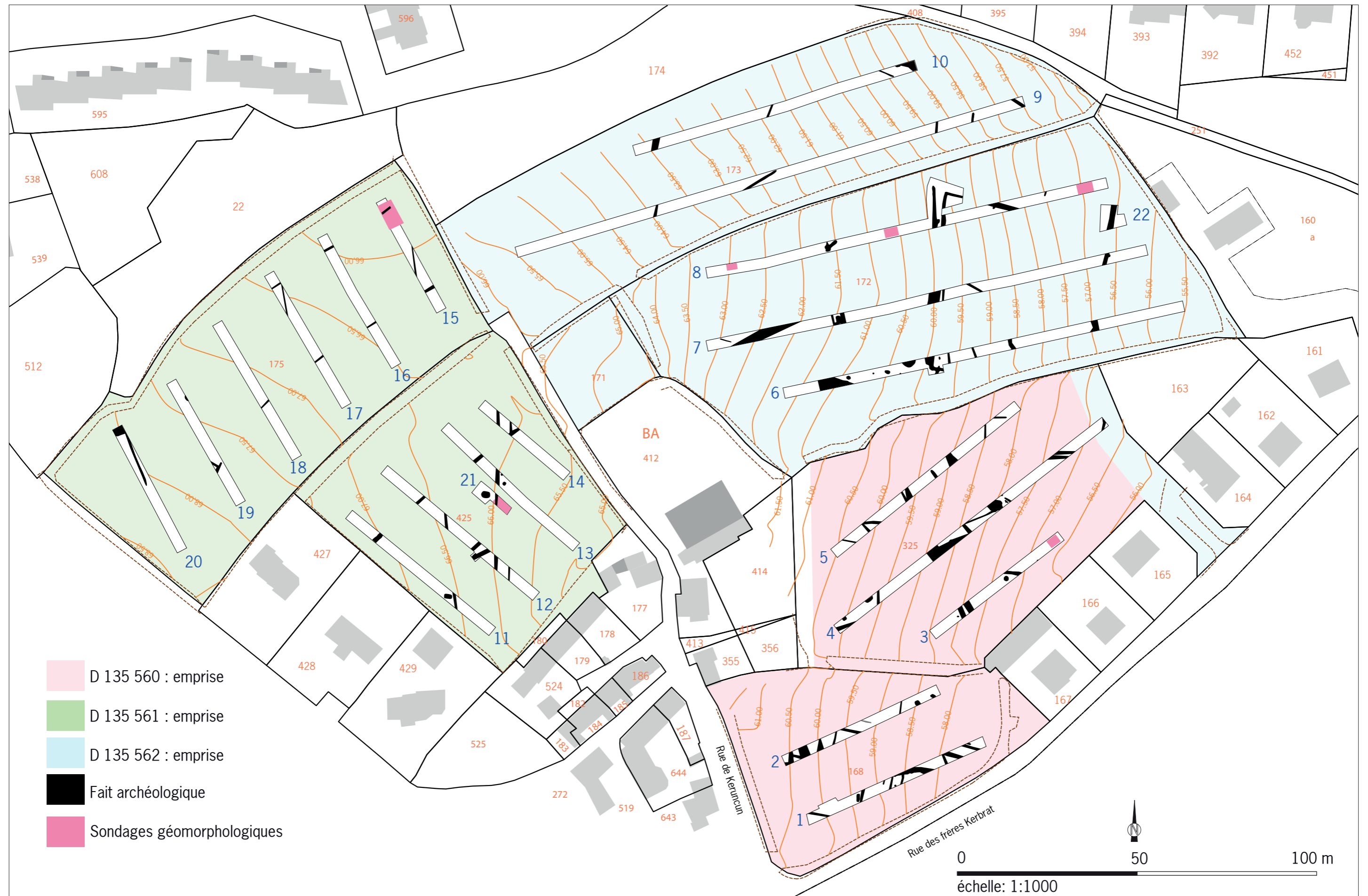


Fig.6 Plan général du diagnostic avec l'implantation des tranchées et des vestiges sur fond de plan cadastral moderne au 1/1000 © Inrap

2. Présentation des données archéologiques

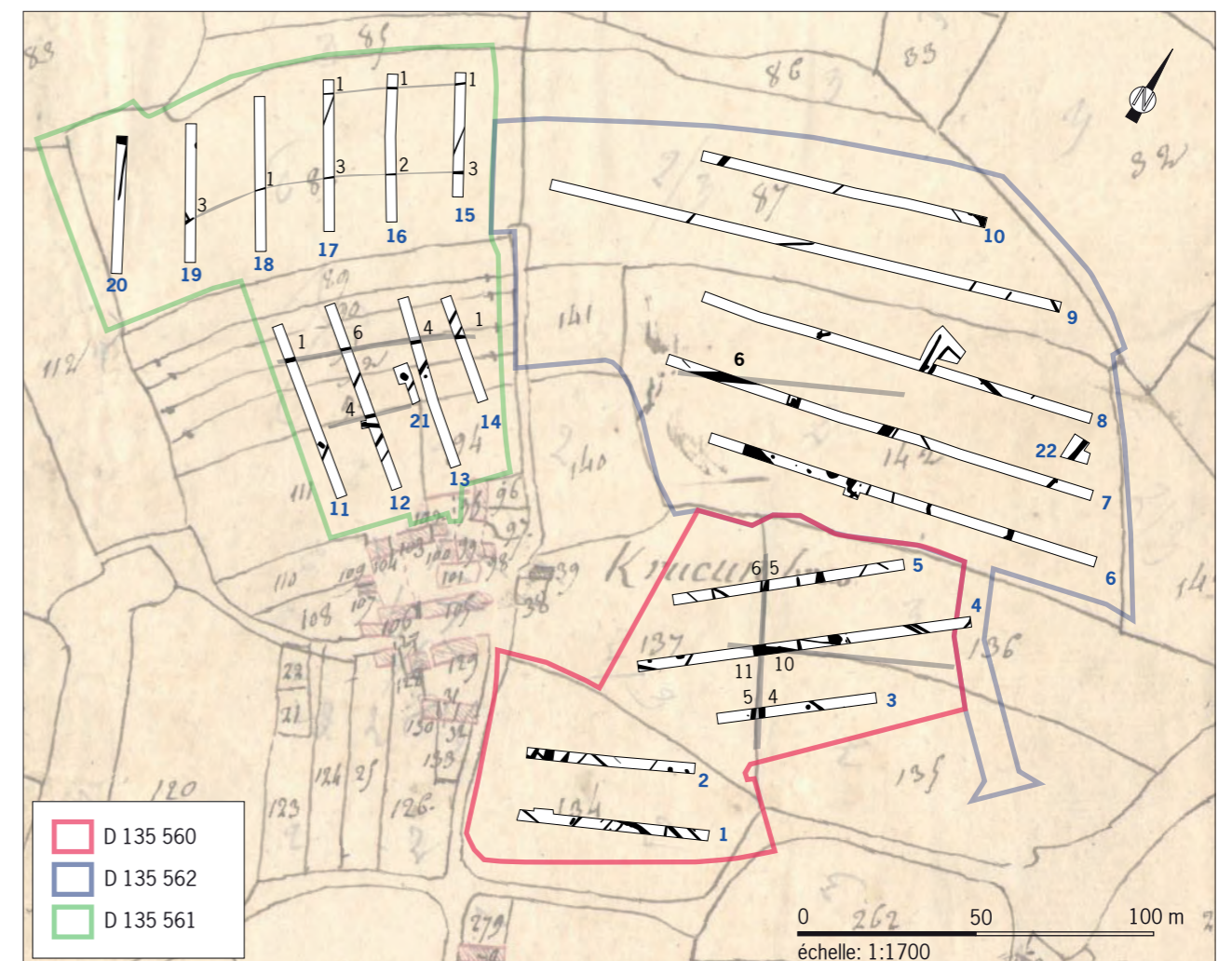
Dans un souci de clarté et pour rendre le propos intelligible, nous présentons ici l'ensemble des résultats issus des trois diagnostics réalisés conjointement.

Par ailleurs nous commencerons par aborder les vestiges les plus récents afin d'éclaircir le plan des vestiges avant de présenter les résultats de manière chronologique.

2.1. Les traces du paysage récent

L'étude du cadastre napoléonien daté ici de 1819 indique que certains fossés mis au jour lors de cette opération sont les traces du parcellaire moderne, remanié lors du remembrement agricole. Le document cadastral du XIX^e montre en effet des parcelles plus réduites que celles d'aujourd'hui (fig.7).

Fig.7 Plan général du diagnostic sur fond de plan cadastral napoléonien (1819) © Inrap



A l'ouest, dans l'emprise D 135 561 on remarque que les fossés formés par les faits 12.4 d'une part et 11.1, 12.6, 13.4 et 14.1 d'autre part reprennent des limites du cadastre napoléonien. Au nord de cette emprise, on peut raisonnablement estimer que le fossé caractérisé par les faits 15.1, 16.1 et 17.1 ainsi que celui identifié par les faits 15.3, 16.2, 17.3, 18.1 et 19.3 sont également des fossés parcellaires modernes tant leur orientation reprend la matrice parcellaire du cadastre napoléonien (fig.7). Ces fossés que nous avons sondés sont de petit gabarit : ils sont larges de 0,40 à 1 m et présentent une profondeur allant de quelques centimètres à 0,34 m sous le niveau de décapage (fig.8).

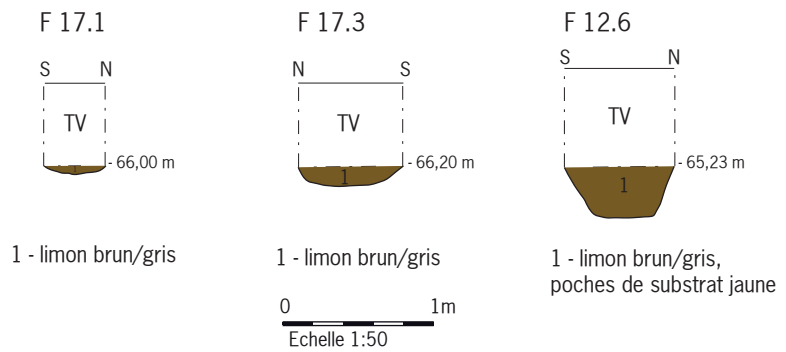


Fig.8 Coupes des faits 17.1, 17.3 et 12.6
© Inrap

Au sud de l'opération dans l'emprise D 1135 560, des limites parcellaires ont également été mises au jour dans les tranchées 3 (Faits 3.4 et 3.5), 4 (Faits 4.10 et 4.11) et 5 (Faits 5.5 et 5.6). On remarque ici une limite orientée N-N-O/S-S-E formée de deux fossés parallèles d'une part et une seconde limite perpendiculaire caractérisée par le fait 4.10.

Bien que n'apparaissant pas sur le cadastre napoléonien, on peut envisager que le fait 7.6, large de 3,2 m et profond de 20 cm soit également la trace d'un fossé ou d'une haie parcellaire.

2.2. L'absence de vestiges (très) anciens

Une des raisons qui avait motivé la prescription d'un diagnostic sur les parcelles impactées par les travaux de lotissement était la présence de loess sur ces terrains. Comme expliqué précédemment, une étude géomorphologique a été conduite par Carole Vissac afin de caractériser au mieux cette sédimentation particulière, résultant de dépôts éoliens durant le Pléistocène. Cette étude est présentée en annexe, cependant il paraît important d'en dégager les grands traits.

Six sondages ont été effectués lors de l'opération afin de dresser des logs stratigraphiques permettant d'étudier les loess (fig.9):

- 2 en bas de pente (log 3 dans la tranchée 8 et log 4 dans la tranchée 3).
- 1 à mi pente (log 2 de la tranchée 8).
- 1 en haut de pente (log 1 de la tranchée 8).
- 2 sur la partie plane du diagnostic (log 5 dans la tranchée 15 et log 6 dans la tranchée 21).

Tous les sondages ont permis d'atteindre le substrat rocheux et l'on a pu constater que les loess étaient présents quasiment partout sur les parcelles diagnostiquées excepté en haut de pente comme le montre le log 1. Globalement les loess atteignent environ 1 m d'épaisseur mais cela peut être variable puisque cette épaisseur dépend du relief de la partie supérieure du substrat rocheux. Ainsi on a pu observer 1,3 m d'épaisseur en bas de pente (Log 4) ou même 3,2 m au contact du petit talweg qui borde la limite nord-ouest du diagnostic (Log 5). Par ailleurs l'étude de Carole Vissac montre une grande homogénéité dans le processus pédologique qui s'est opéré à l'échelle du site. Les loess qui se sont déposés sur le substrat rocheux ont été lessivés au fil du temps et ont conduit à un luvisol. Celui-ci est caractérisé par deux niveaux : un niveau limoneux clair caractéristique d'un lessivage (horizon 3) qui surmonte un horizon où se sont accumulées les particules argileuses (horizon 4). La formation de ce luvisol a pu être initié durant le Tardiglaciaire et se poursuivre durant l'Holocène. Au-dessus se situe deux niveaux supérieurs : l'horizon de surface (horizon 1) constitué de terre végétale et un niveau sous-jacent brun qui suggère des processus pédologiques plus récents.

Enfin il faut souligner que l'examen minutieux de ces logs n'a permis de déceler dans ces loess aucun charbon de bois, ni aucun vestige qui pourraient témoigner d'une occupation humaine.

Nous avons été très attentifs lors de l'ouverture des tranchées à tout ce qui pouvait s'apparenter à une industrie lithique ancienne, taillée notamment dans du silex. Rien de tel n'a été mis au jour excepté un galet aménagé en silex découvert dès l'ouverture de la tranchée 2 quasiment au niveau du sol actuel. Cet outil est très fruste et ne présente que quelques enlèvements. Un tel outil peut être ancien mais aussi daté du Néolithique, voire de l'âge du Bronze.

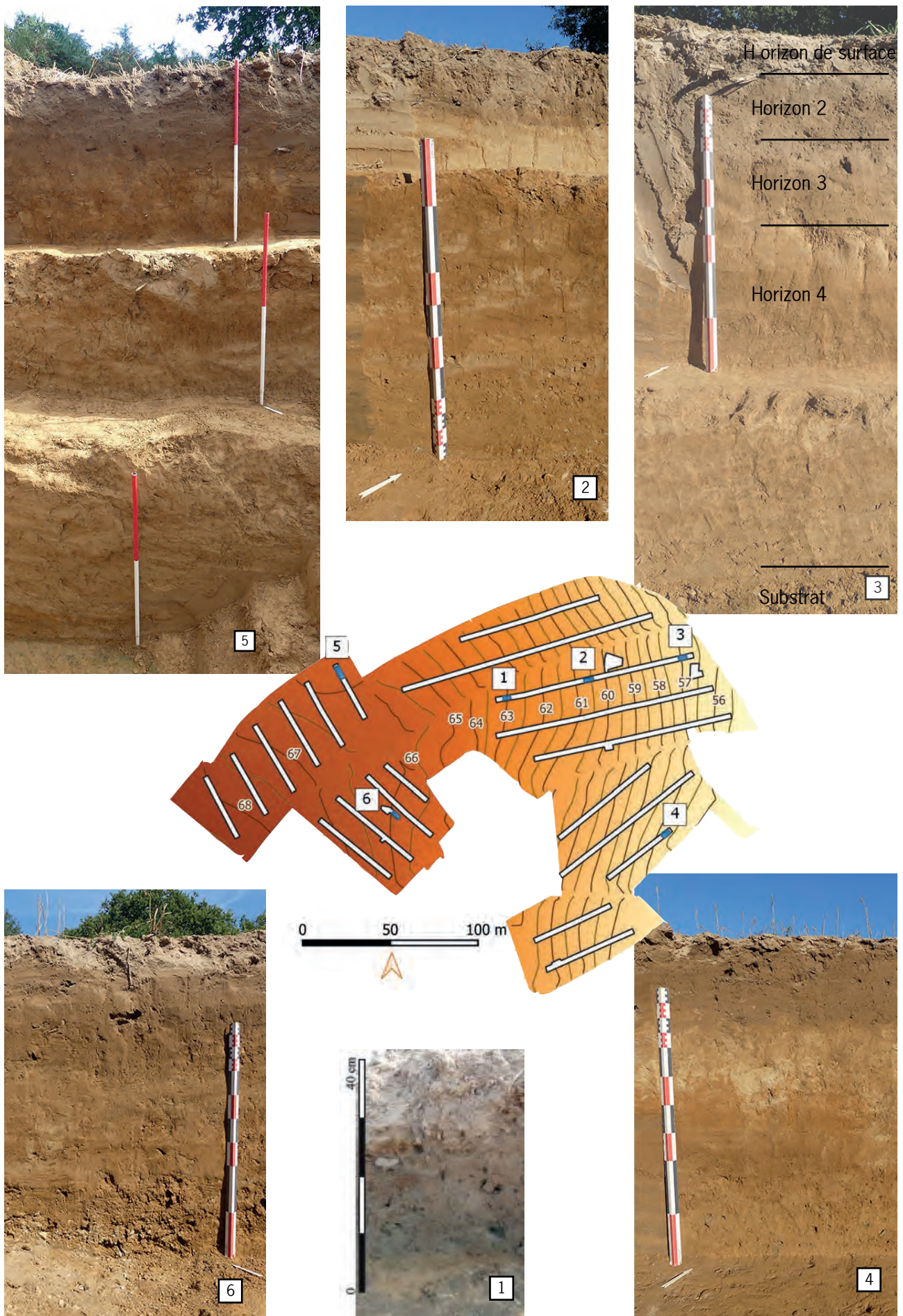


Fig.9 Implantation et photos des logs réalisés au cours du diagnostic © Inrap

2.3. Un bruit de fond protohistorique

Quelques structures éparées ont livré des tessons protohistoriques, toutefois aucune occupation de cette époque n'a pu être identifiée clairement (fig.10). C'est l'âge du Bronze ancien qui a livré le plus de mobilier. Cela confirme comme l'avait montré la découverte fortuite il y a une vingtaine d'années d'une riche tombe sous tumulus du Bronze ancien à Perros-Guirec que la commune était occupée à cette époque.

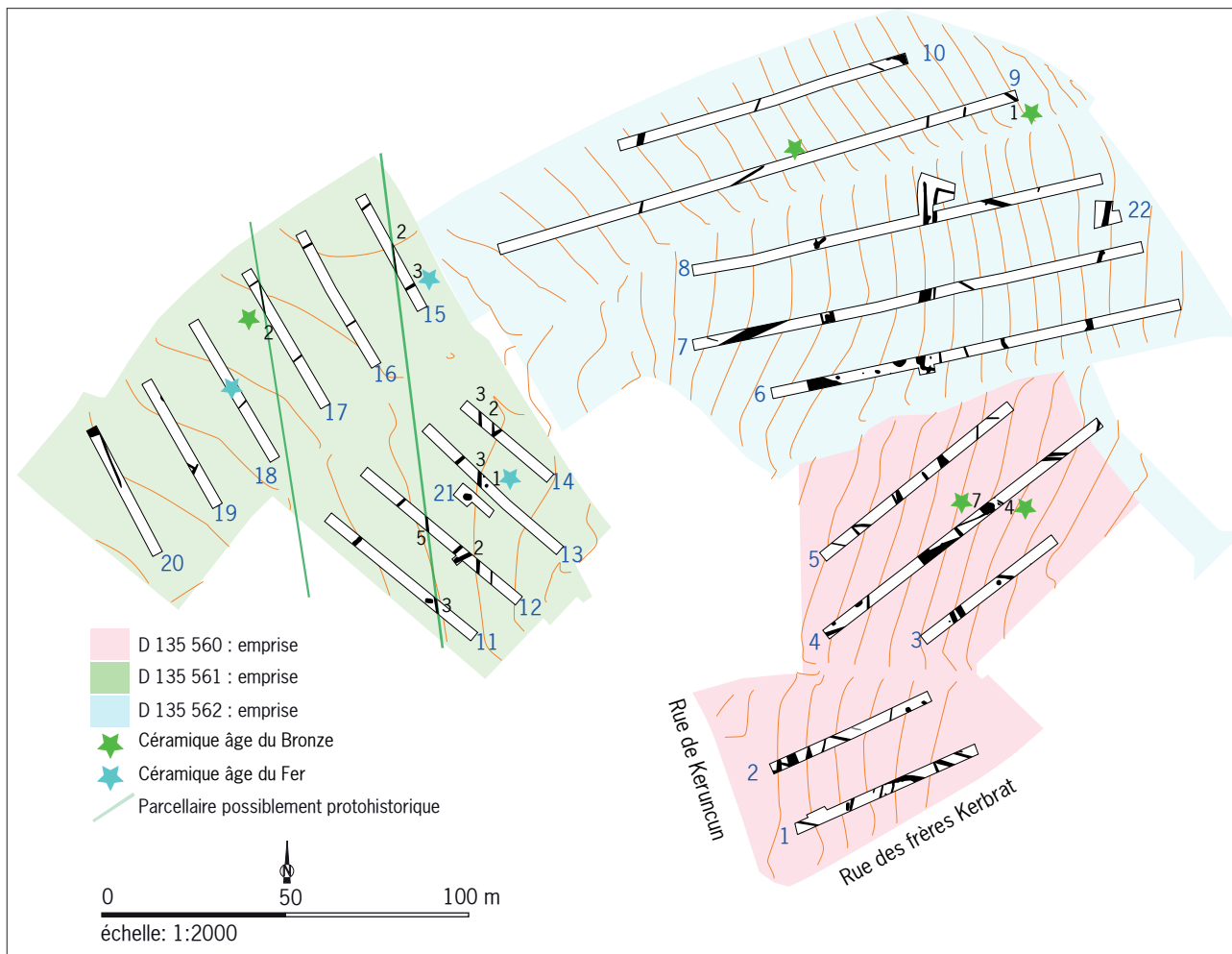


Fig.10 Répartition de la céramique protohistorique sur l'ensemble de l'opération

© Inrap

Pour ce qui est de l'âge du Bronze, l'ouverture de la tranchée 9 a permis de mettre au jour 11 tessons attribuables au Bronze ancien puisqu'ils sont tout à fait comparables à la céramique contemporaine du site de Lanion Bel Air (voir *infra* fig.26) (Escats 2013). Ceux-ci ont été découverts dans les niveaux supérieurs du décapage hors de toute structure archéologique. Un peu plus au sud, le fait 4.7 a livré 11 tessons appartenant à deux récipients du Bronze ancien (voir *infra* fig.24). Cette structure que nous avons sondée présentait une forme circulaire d'environ 4 m de diamètre et une profondeur de 0,2 m. Comblée avec un limon brun foncé, elle ne présentait aucune particularité. Il n'est donc guère possible de lui attribuer une fonction particulière (fig.11).

Le petit fossé 4.4 tout proche a également livré à sa surface une dizaine de tessons provenant d'un même récipient attribuable à l'âge du Bronze ancien (voir *infra* fig.24). Enfin à l'ouest le sondage du fossé 17.2 a permis de mettre au jour 8 tessons d'un même contenant également considéré comme étant de cette période. Ce fossé large de 0,55 m et profond de 0,12 m a été

Fig.11 Vue de la structure 4.7 © Inrap

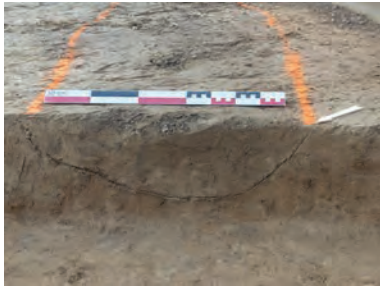


Fig.12 Vue du fossé 17.2 © Inrap

identifié comme un fossé parcellaire ancien puisque son orientation diffère des orientations du parcellaire historique. Il est apparu à 0,46 m sous le niveau du sol actuel (fig.12).

Dans cette hypothèse on pourrait considérer que le fossé caractérisé par le fait 15.2 et possiblement par les faits 11.3 et 12.5 constitue également un fossé parcellaire ancien puisqu'il est parallèle au fossé 17.2. Si le fossé 15.2 est très arasé, le fait 12.5 qui a été également sondé est mieux conservé : il est large de 0,7 m et conservé sur 0,46 m de profondeur (fig. 13).

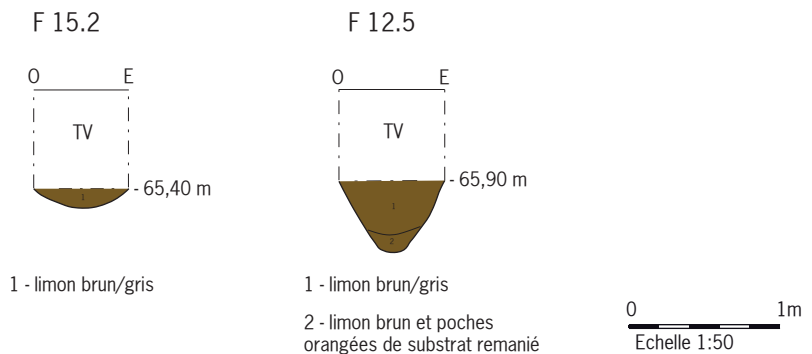


Fig.13 Coupes des fossés 15.2, 12.5 © Inrap

Pour finir, deux tessons possiblement datés de l'âge du Bronze ont été découverts à la surface du fossé 9.1 au moment de l'ouverture de la tranchée.

Concernant l'âge du Fer, le mobilier a été découvert dans la partie ouest de l'opération. Le fait 13.1 a livré des tessons provenant d'au moins 6 récipients du premier âge du Fer (voir *infra* fig.25). Cette structure d'environ 1 m de diamètre et située à 0,50 m sous le niveau du sol actuel était constituée d'un lit de blocs de pierre mêlés à du limon brun. Les tessons se situaient à la surface du lit de pierres. Une vignette complémentaire, la tranchée 21, a été réalisée tout près de la tranchée 13 afin de vérifier si d'autres structures n'étaient pas présentes aux alentours. Nous avons pu y mettre au jour une structure ovale (1,9 x 1,6 m), conservée sur 0,4 m de profondeur et comblée avec un limon brun dans lequel se trouvaient de nombreux blocs de pierre et des charbons de bois.

Cette structure n'a livré aucun tesson de céramique et rien n'indique qu'elle soit contemporaine de la structure 13.1 (fig.14).



Fig.14 Vue de la fosse 21.1 © Inrap

Enfin, le décapage de la tranchée 18 a livré 5 tessons attribuables à l'âge du Fer et le fossé 15.3 considéré comme un fossé parcellaire récent a livré 1 tesson protohistorique, peut-être de l'âge du Fer. Précisons ici que ce fossé a été testé dans la tranchée 17 (fait 17.3) : il est large de 0,65 m et n'était profond que de 0,14 m (fig.8).

2.4. Une occupation antique

2.4.1. Un petit enclos

Le diagnostic a permis de détecter une occupation antique principalement grâce à la découverte d'un petit enclos de forme vraisemblablement quadrangulaire. Les vestiges conservés sont fossoyés : il s'agit des fossés qui ceinturent cet enclos. Ils se situent à environ 0,50 m sous le niveau du sol actuel dans la parcelle 172, c'est-à-dire au sein du diagnostic D 135 562 (fig.15). La céramique qu'ont livrée les fossés qui le caractérisent est datée principalement du Ier siècle de notre ère (voir *infra* § 2.6.3).

La façade nord de cet enclos a été repérée dans la tranchée 8 avec le tronçon de fossé 8.2 dont on retrouve la prolongation vers l'ouest dans l'extension de la tranchée 8.

La façade ouest est matérialisée par le fossé 8.3, 7.8 et le fossé 6.6. C'est la seule façade qui a pu être parfaitement mesurée, elle atteint 48 mètres de longueur sur le côté interne. La façade orientale est quant à elle représentée par les fossés 22.1, 7.1 et 6.1.

Pour ce qui est de la façade sud, nous n'avons pu détecter que son amorce dans l'extension de la tranchée 6 (fait 6.13).

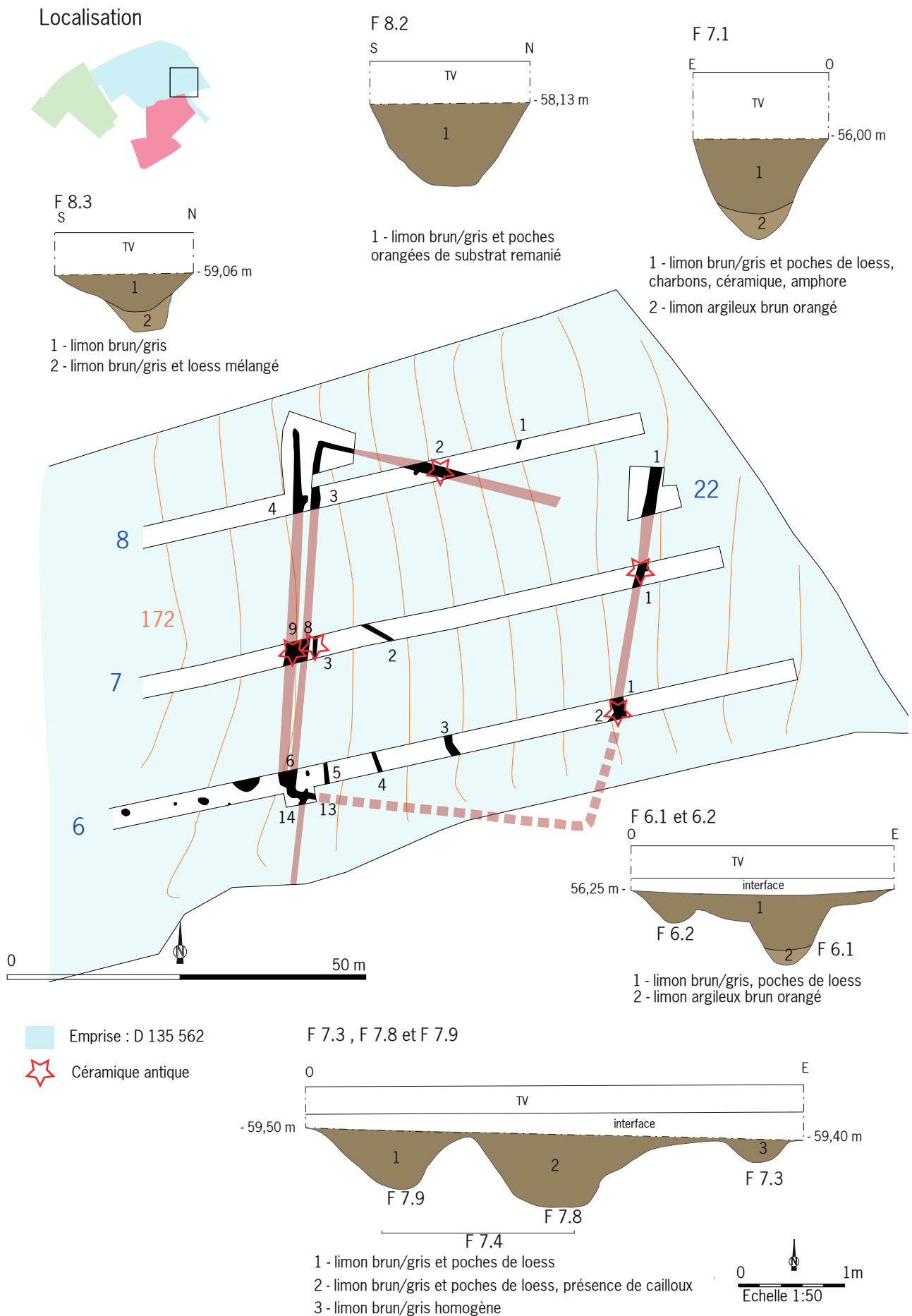


Fig.15 Plan de l'enclos antique et coupe des fossés © Inrap

Grâce aux extensions des tranchées 6 et 8, deux angles ont pu être mis en évidence : l'angle nord-ouest et l'angle sud-ouest (fig.16).

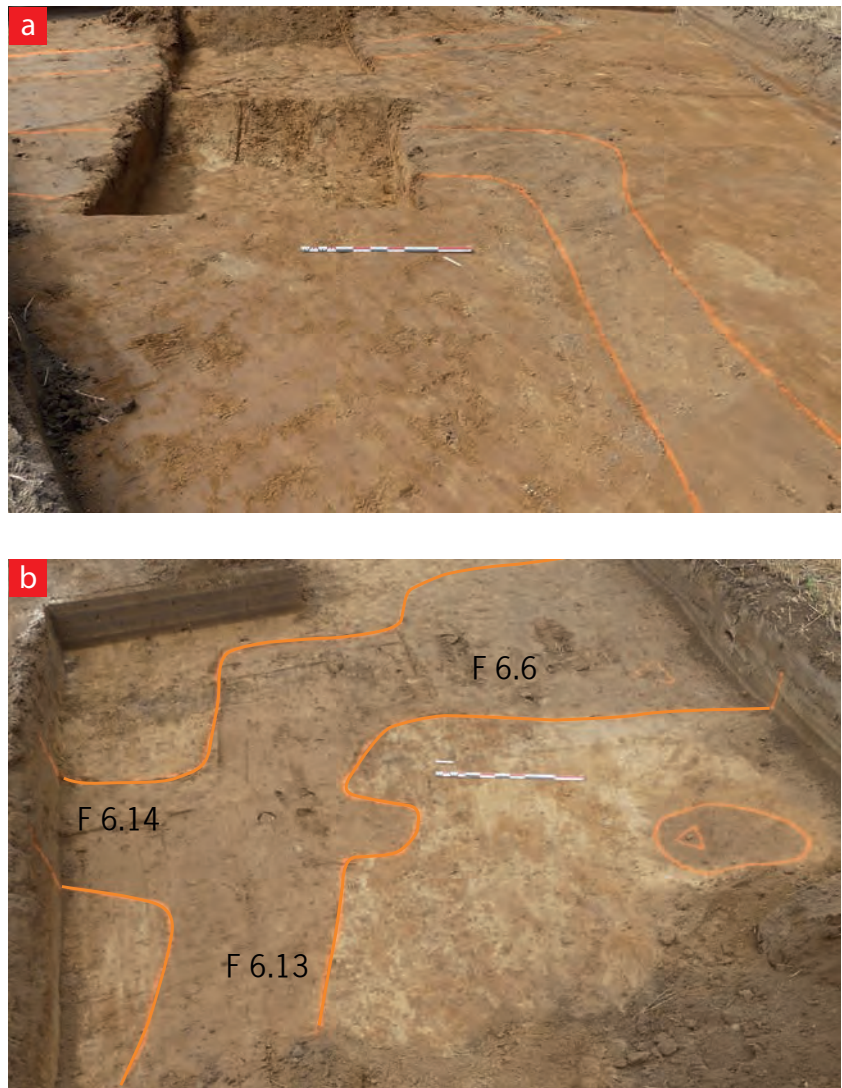


Fig.16 Vues des angles nord-ouest (a) et sud-ouest (b) du petit enclos © Inrap

L'angle sud-est n'a pu être recherché puisqu'il est probablement sous la haie qui sépare les parcelles 172 et 325. Un doute subsiste concernant l'angle nord-est de l'enclos : L'ouverture de la vignette 22 avait pour but de rechercher ce dernier angle, hors le fossé de la façade est semble ici poursuivre vers le nord sans amorcer de retour vers la façade nord. Deux possibilités sont alors à envisager. On peut imaginer une entrée excentrée placée dans la partie est de la façade nord ou bien un retour du fossé oriental situé juste au sud de la vignette 22. Dans ce dernier cas le fossé 22.1 serait un fossé parcellaire qui se greffe sur ce petit enclos.

Notons ici que la façade ouest de l'enclos semble ici doublée par un second fossé extérieur. En effet le fossé matérialisé par les faits 8.4 et 7.9 (confondu en surface avec le fossé 7.8 mais bien distinct en coupe) ne se développe pas au-delà de l'angle nord-ouest de l'enclos comme le montre l'extension de la tranchée 8. De même il semble se connecter à l'angle sud-ouest de l'enclos puisque le côté extérieur de cet angle présente un bourrelet qui pourrait correspondre à cette jonction (fig.16 b).

De manière générale, les 5 sondages effectués à différents points de cet enclos montrent des fossés dont le creusement présente une forme de U. Leur largeur est comprise entre 1 et 1,6 m et leur profondeur une fois le niveau de lecture atteint varie de 0,54 à 0,92 m. Le comblement de ces

différents fossés est tout à fait homogène puisqu'il est caractérisé par un limon brun gris scellant parfois dans le fond du creusement ce même sédiment mêlé à des poches de loess brun orangé (fig.17). Les sondages des fossés 6.1, 7.1 et 8.2 ont livré de la céramique datant du Ier siècle de notre ère voire de la fin du Ier siècle avant notre ère (voir *infra* § 2.6.3.). Notons que les tessons retrouvés sont ceux de céramiques communes mais aussi de céramiques importées comme les amphores (Pascual 1 et Dressel 2/4) ou de la sigillée du centre de la Gaule.



Fig.17 Vue de la coupe du fait 7.1

© Inrap

2.4.2. Au sein d'un parcellaire

Ce petit enclos semble s'inscrire au sein d'un parcellaire contemporain (fig.18).

On note en effet que le fossé qui matérialise la façade orientale de l'enclos semble se développer au-delà de la façade vers le nord (fait 22.1). Par ailleurs l'amorce d'un fossé orienté nord-sud a été observée au niveau de l'angle sud-ouest (fait 6.14, fig.16 b).

Au sud de l'enclos nous avons mis au jour dans les tranchées des fossés orientés selon les mêmes axes que ceux de l'enclos (Faits 4.3, 4.2, 3.2, 2.5 et 1.5). Tous ont été sondés : ils sont relativement bien conservés. Larges de 0,86 m à 1,5 m, leur profondeur varie de 0,34 m à 0,58 m. Leur comblement est également caractérisé par un limon brun-gris et parfois ils ont livré de la céramique datée de l'Antiquité. C'est notamment le cas des fossés 4.2 et 4.3 qui ont fourni un lot de céramiques locales et importées tout à fait homogène sur le plan chronologique puisque l'on se situe dans la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère et du début du II^e siècle (voir *infra* § 2.6.1.). Un peu plus au sud le fossé 2.5 a également livré quelques tessons de céramique antique et 1 fragment de terre cuite architecturale. Concernant le fossé 1.5, susceptible de par son orientation de s'apparenter à un parcellaire antique, les choses sont plus ténues car il n'a livré qu'un tesson antique.

Au nord de l'enclos, il n'est pas exclu que certains fossés soient également des traces d'un parcellaire antique même si aucun mobilier antique n'y a été découvert. On citera par exemple le fossé 10.4 que nous avons sondé. A noter que le fossé 9.3 était si arasé qu'il n'a pas pu être relevé et que le fossé 9.2 n'a pas été observé sur toute la largeur de la tranchée 9. Peut-être s'agit-il alors d'une fosse oblongue plutôt qu'un fossé.

Enfin, à l'ouest, les deux fossés parallèles identifiés dans les tranchées 11, 12, 13 et 14 pourraient également participer à ce parcellaire antique. Toutefois l'absence totale de mobilier antique dans les structures et lors du décapage des tranchées invite à la circonspection.

Finalement, la présence de cet enclos associé à du parcellaire peut-être interprété de deux manières différentes :

On peut d'abord le rapprocher de nombreux enclos contemporains connus dans l'ouest que l'on interprète comme l'enceinte d'une ferme ou d'un espace lié à des activités agro-pastorales. Il s'agit d'enclos au plan géométrique régulier circonscrit à l'intérieur de fossés rectilignes. Leur superficie est souvent modeste, pas plus de 5 000 m² (Leroux 1999). Ces enclos, identifiés grâce à la prospection aérienne, sont mieux documentés aujourd'hui grâce au développement de l'archéologie préventive. De nombreux ont été fouillés, citons par exemple l'enclos du Moustoir 3 à Quimper (Le Bihan 2001), de la Liberderie à Gennes-sur-Seiche (Bethus 2014), ou encore celui de Bel-Air à Saint Caradec (Barbeau 2017) (fig.19). Ils se développent pour la plupart durant le 1^{er} siècle de notre ère et sont interprétés comme des fermes gallo-romaines précoces héritières des fermes encloses gauloises. Notons que si certains de ces enclos ont livré des traces d'habitat comme c'est le cas pour celui de Gennes-sur-Vilaine, certains semblent dénués de vestiges. Peut-être faut-il y voir le fait de bâtiment faiblement ancrés au sol, voire construits sur sablière basse.

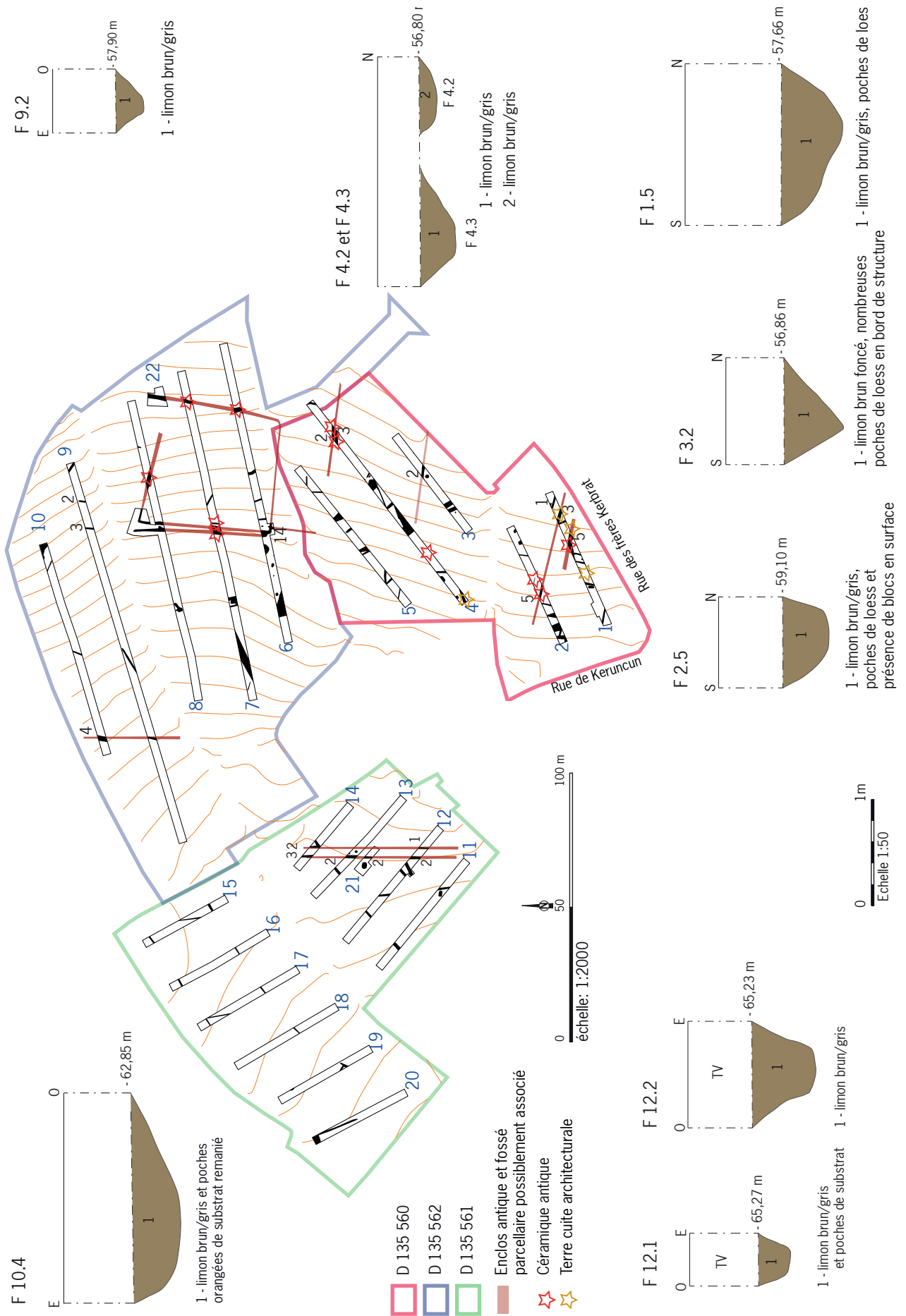


Fig.18 Plan de l'enclos antique et coupe des fossés © Inrap

Gennes-sur-Vilaine (35)
La Liberderie

Quimper (29)
Le Moustoir 3

Saint-Caradec (22)
Bel Air

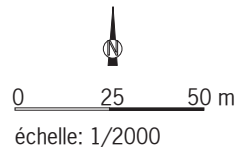
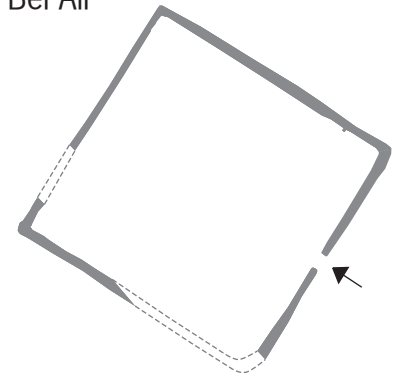
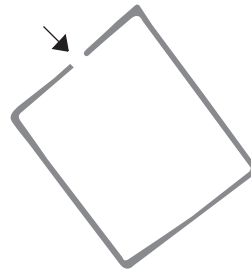
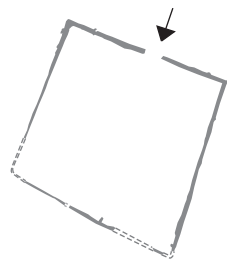


Fig.19 Plan des enclos de Gennes-sur-Vilaine, de Quimper et Saint Caradec © Inrap

On peut également interpréter les vestiges antiques mis au jour lors cette opération comme la trace d'un parcellaire habité comme c'était le cas sur le site de la ZAC des Touches à Pacé (Ferrette 2012). En effet la fouille de l'ensemble 6 de ce site avait permis de mettre au jour des enclos accolés les uns aux autres et abritant des bâtiments à vocation agropastorale datant du début de notre ère (fig.20). Sans doute à cause de l'érosion des sols aucun habitat n'avait pu y être identifié. Dans cet exemple, il n'y a pas de distinction nette entre ce qui relève de fossé d'enclos et de fossé parcellaire.

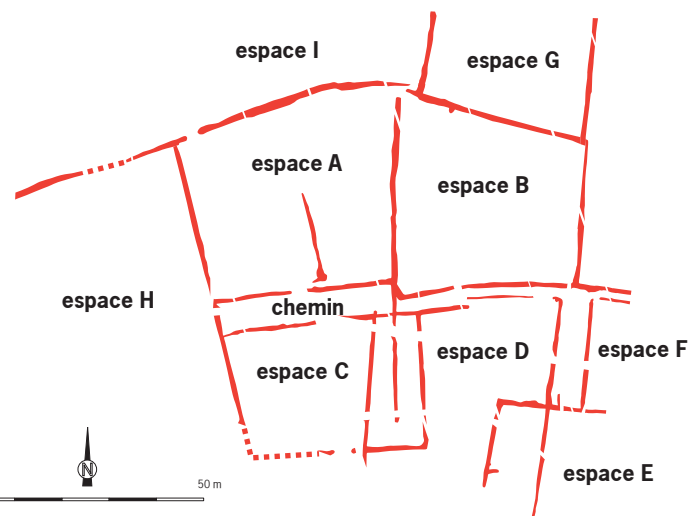


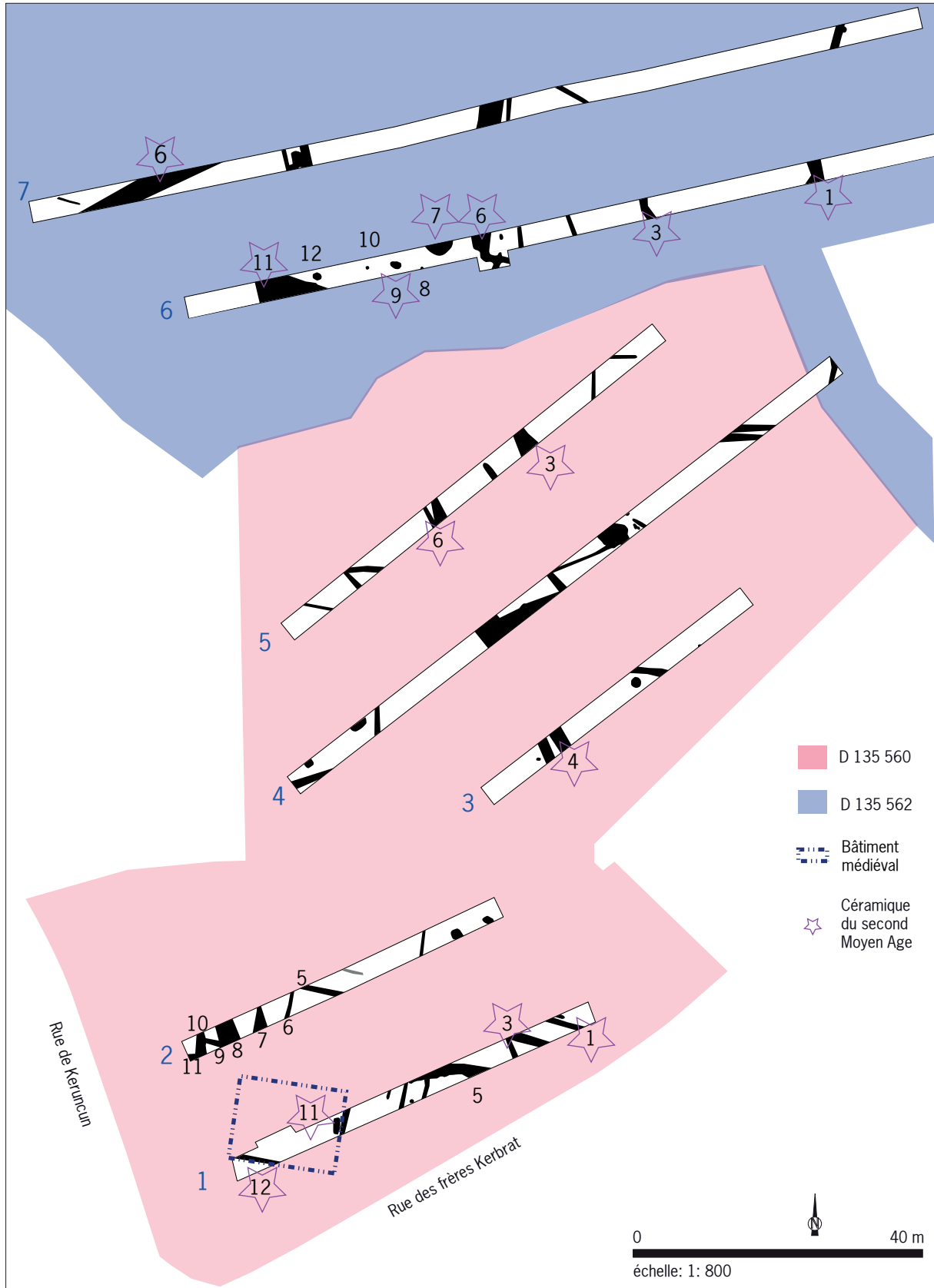
Fig.20 Enclos accolés à Pacé © Inrap

Ici à Perros-Guirec, très peu de vestiges ont été découverts comme le montre le plan des tranchées, notamment 7 et 8. Ajoutons que les rares vestiges mis au jour aux abords de cet enclos pourraient être contemporains d'une occupation médiévale comme nous le montreront dans le point suivant. La présence de céramiques communes et importées plaiderait pour un habitat mais il faut mentionner que nous n'avons pas retrouvé de fragments de terre cuite architecturale au niveau des fossés de l'enclos mais il est probable que les toits étaient encore largement en chaume en milieu rural dans les premiers temps de la romanité. Les rares fragments mis au jour ont été découverts dans des fossés parcellaires qui semblent fonctionner avec cet enclos.

2.5. Une occupation médiévale

Le dernier point à retenir de cette opération est la découverte d'une occupation du second Moyen Age. Celle-ci se développe au sein de l'emprise D 135 560 et dans la partie sud du diagnostic D 135 562. Elle se situe donc dans le même périmètre que l'occupation antique (fig.21).

Fig.21 Plan des vestiges associés au second Moyen Age © Inrap



2.5.1. Les traces d'un bâtiment

Cette occupation se caractérise tout d'abord par la découverte de deux radiers de murs perpendiculaires l'un à l'autre dans la partie haute de la tranchée 1. L'un (Fait 1.10) est orienté peu ou prou nord-sud et l'autre (Fait 1.12) est/ouest. Si nous n'avons pas dégagé l'angle qu'ils forment, il est à peu près évident qu'il s'agit là des vestiges d'un bâtiment (fig.22). Ces deux radiers constitués de blocs de pierre en granite et microgranite juxtaposés et liés avec de la terre présentent une largeur de 0,7 à 0,8 m. Ils se situent à environ 0,4 m sous le niveau du sol actuel. Nous avons sondé manuellement le fait 1.10 ce qui nous a permis de constater que ce radier était conservé sur 0,4 à 0,45 m de profondeur.

Un amas de blocs (fait 10.11) a également été mis au jour près du radier 1.10, ils sont peut-être liés à la démolition du mur.



Fig.22 a : Le radier de fondation du mur 1.10, b : Sondage du radier du mur 1.10, c : Le radier de fondation du mur 1.12 © Inrap

Les 5 tessons découverts lors du nettoyage de ces empièvements ne permettent pas une datation plus fine que celle du bas Moyen Age, voire de l'époque moderne. Par ailleurs, deux pièces de monnaie, possiblement du XVII^e et XIX^e siècle découvertes dans la terre végétale au niveau de ces

deux murs pourraient indiquer une occupation tardive des lieux. Notons toutefois qu'aucun bâtiment n'est mentionné sur le cadastre napoléonien à l'emplacement de ces vestiges.

Nous sommes là vraisemblablement en présence d'un bâtiment sur solins, comme il en existe à cette période (Valay 2012). Cependant les exemples ne sont pas très nombreux. Citons par exemple les maisons à usage mixte mises au jour à Quimper lors des fouilles du Moustoir 1 et 2 (Le Bihan 2003). Celles-ci datées entre le XII^e et le XIV^e siècle étaient rectangulaires, parfois aux angles arrondis et construites sur des solins de pierre. Quelques poteaux à l'intérieur de la maison assuraient le maintien de la charpente.

2.5.2. Des structures fossoyées

Les autres structures qui ont livré du mobilier médiéval sont des structures fossoyées dont aucun plan cohérent n'a pu être dégagé.

Un ensemble se situe dans la tranchée 6 aux abords de l'occupation antique. Il s'agit de fosses (6.7, 6.9) ou de fossés (6.3, 6.11). Les structures ont livré chacune quelques tessons, 6 au maximum assez comparables par les quelques éléments de forme conservés à ceux en usage dans le secteur du Yaudet ou encore dans le Finistère nord (Plouedern par exemple), ce qui permet d'envisager une datation entre le XII^e et le XIV^e siècle (voir *infra* § 2.6.3.). On peut estimer que les quelques trous de poteau mis au jour (6.9, 6.10, 6.12 et 6.15) dans ce secteur bien que n'ayant pas livré de mobilier en surface prennent place également dans cette occupation médiévale. Une de ces structures a été fouillée manuellement (Fait 6.9) : il s'agit d'une fosse ovale (1,4 x 0,9) très peu profonde qui a pu servir de foyer si l'on en juge par l'abondance des charbons qu'elle a livrés (fig.23). Signalons que deux structures incontestablement antiques, les faits 6.1 et 6.6, ont livré également du mobilier médiéval probablement intrusif.



Fig.23 Vue de la structure 6.9 © Inrap

Un second ensemble de structures se situe aux abords du bâtiment dégagé dans la tranchée 1. Notons d'emblée que leur datation est très délicate au stade du diagnostic. Deux structures, les fossés 1.1 et 1.3

ont livré respectivement 2 et 1 tessons du second Moyen Age lors du décapage de la tranchée 1. Leur attribution chronologique est toutefois problématique puisque le fossé 1.3 a également livré un fragment de terre cuite architecturale antique et qu'il est dans la continuité du fossé 2.5 qui lorsqu'il a été sondé a permis de mettre au jour 6 tessons antiques. Nous avons interprété ces fossés comme antiques en pensant que le maigre mobilier du Moyen Age qu'ils avaient livré soit intrusif d'une part parce que les fossés 1.1 et 1.3 sont situés en bas de pente et d'autre part parce que ces fossés présentent les mêmes orientations que l'enclos antique. Il faut noter toutefois que le bâtiment que l'on suppose daté du bas Moyen Age présente les mêmes orientations que l'enclos antique. Il est donc difficile à partir de simples observations des orientations de fossés de présupposer de leur datation. Les autres structures proches du bâtiment sont également des fossés. S'ils n'ont pas livré de mobilier du Moyen Age, il est permis de penser qu'ils peuvent être liés à l'occupation médiévale de fait de leur orientation : il s'agit des faits 1.6, 1.7 ou encore 2.6. Mais la remarque faite précédemment peut être formulée à leur sujet.

Enfin certains fossés identifiés comme des fossés du parcellaire moderne (Faits 3.4, 5.6 et 7.6) ont également livré quelques fragments de tessons médiévaux, mais rien ne s'oppose à ce que des fossés en usage à la période moderne aient été créés quelques siècles plus tôt.

Ces vestiges montrent finalement une occupation éparse qui se superpose à l'occupation antique. Cela contraint à la prudence quant à toute interprétation tranchée. Peut-être faut-il envisager que le cœur de cette occupation médiévale soit sous le hameau de Keruncun. En effet à part le bâtiment mis au jour près du carrefour des rues actuelles de Keruncun et des frères Kerbrat, la faible densité des vestiges ne montre rien de réellement convaincant.

2.6. Étude du mobilier

2.6.1. Diagnostic D 135 560 (A. Etienvre, F. Labaune-Jean, Inrap)

2.6.1.1. *Le mobilier céramique (Françoise Labaune-Jean)*

L'intervention de diagnostic dans la seconde zone des Terrasses de la Mer à Perros Guirec (22) a permis la mise au jour d'un ensemble de 196 tessons de récipients auxquels s'ajoutent quelques fragments de terre cuite (architecturales et artisanales).

Leur étude comprend un inventaire normalisé sous base de données, un catalogue par faits et tranchées ainsi que des compléments graphiques pour les éléments les plus représentatifs.

Catalogue des lots de céramiques

La présentation des lots est établie par ordre croissant de tranchée et de faits.

Tranchée 1

Fait 1-1

Mobilier insuffisant : Panse et bord de plat ouvert à lèvre en méplat horizontal court.

Datation proposée du mobilier : Bas Moyen Âge (XII^e - XIII^e siècles possible), d'après l'aspect de la pâte et le profil. (fig. 24)

Fait 1-3

Mobilier insuffisant : bord de pot ouvert à lèvre de section triangulaire ? façonné dans une pâte oxydante à pâte brune de production locale vraisemblablement.

Datation proposée du mobilier : Bas Moyen Âge d'après l'aspect de la pâte mais sans précision possible.

Fait 1-5

Mobilier insuffisant : fragment de goulot de cruche en commune claire.

Datation proposée du mobilier : Antiquité.

Fait 1-11

Lot de 4 tessons regroupant un tesson de panse assez fine à pâte claire et 3 tessons à pâte brune dont un bord de pot ouvert à lèvre en méplat.

Datation proposée du mobilier : Bas Moyen Âge ou période moderne, d'après l'aspect de la pâte.

Fait 1-12

Mobilier insuffisant : éclat de bord de pot ouvert en méplat court.

Datation proposée du mobilier : Bas Moyen Âge, d'après l'aspect de la pâte.

Décapage

Mobilier insuffisant : éclat de fond de pot à pâte brune.

Datation proposée du mobilier : Bas Moyen Âge, d'après l'aspect de la pâte.

Tranchée 2

Fait 2-5

Lot de 6 tessons à pâte claire se rattachant probablement à une cruche ou un récipient en commune claire antique.

Datation proposée du mobilier : Antiquité probable.

Drain moderne

Lot de 5 tessons de panse appartenant à une même amphore à pâte orangée.

Datation proposée du mobilier : Antiquité.

Bas

Lot de 3 tessons regroupant 1 bord de pot en commune sombre antique (II-III^e siècles), 1 bord en méplat de pot ouvert à lèvre en méplat et un bord de pot à panse ovoïde et décor digité sans doute de la période moderne.

Datation proposée du mobilier : hétérogène.

Tranchée 3**Fait 3-4**

Mobilier insuffisant : fragment de panse avec départ de bec verseur ou d'anse creuse.

Datation proposée du mobilier : (Bas Moyen Âge ou) période moderne ?, d'après l'aspect de la pâte.

Tranchée 4**Fait 4-2**

Lot de 70 tessons comprenant :

4 tessons de fond d'une assiette en sigillée de Gaule du sud.

66 tessons en commune sombre dont un fond et un bord de petit pot à lèvre en bourrelet, un autre exemplaire de même type archéologiquement complet et un bord d'un récipient plus grand.

Datation proposée du mobilier : 2^o moitié-fin 1^{er} siècle apr. J.-C. à début 11^e siècle apr. J.-C. vraisemblablement.

Fait 4-2 (lot mélangé)

Lot de 28 tessons en céramique comprenant :

2 tessons en sigillée de Gaule du centre dont un bord de coupelle bilobée.

1 tesson de bord vertical de gobelet en céramique réductrice à pâte fine.

4 tessons d'un goulot de cruche à lèvre en bourrelet à rainure en commune claire.

20 tessons en commune sombre avec la suite des bords de pots du lot précédent auxquels s'ajoute un bord de coupelle à lèvre triangulaire.

1 tesson intrusif de facture moderne.

Datation proposée du mobilier : 2^o moitié-fin 1^{er} siècle apr. J.-C. à début 11^e siècle apr. J.-C. (fig. 24)

Fait 4-3

Lot de 12 tessons de récipients uniquement en céramique commune sombre avec la panse d'un pot à pâte gris clair et un rebord de coupe à lèvre rentrante.

Datation proposée du mobilier : 2^o moitié-fin 1^{er} siècle apr. J.-C. à début 11^e siècle apr. J.-C. (fig. 24)

Fait 4-4

Lot de 12 tessons appartenant principalement à la base d'un récipient modelé, peut-être à associer à un rebord en bourrelet. S'y ajoute un morceau de bord à décor de cordons verticaux à profil triangulaire.

Datation proposée du mobilier : Âge du Bronze ancien. (fig. 24)

Fait 4-6

Mobilier insuffisant : 1 tesson protohistorique associé à un morceau en céramique onctueuse.

Datation proposée du mobilier : hétérogène.

Fait 4-7

Sans précision : Lot de 7 tessons appartenant à un même récipient assez frustré, modelé dans une pâte noire à orange, très dense en inclusions de quartz et de grosses paillettes de mica.

Datation proposée du mobilier : âge du Bronze ancien.

Sondage : lot de 4 tessons correspondant à la partie supérieure d'un pot à lèvre en court bourrelet dont le col est souligné par la présence d'un bourrelet formant une légère carène. Le récipient est modelé dans une pâte brune renfermant des inclusions de grosse taille (0,3 à 0,5 mm).

Datation proposée du mobilier : âge du Bronze ancien. (fig. 24)

Décapage

Lot de 14 tessons appartenant tous à la partie supérieure d'un petit pot en commune sombre à texture assez fine, composé d'un bord en bourrelet rond et d'un épaulement très courbe.

Datation proposée du mobilier : 2^o moitié-fin 1^{er} siècle apr. J.-C. à début 11^e siècle apr. J.-C. (fig. 24)

Tranchée 5**Fait 5-3**

Lot de 2 tessons correspondant au profil complet d'un récipient ouvert bas (plat) à panse légèrement évasée et rebord arrondi situé dans le prolongement de cette dernière.

Datation proposée du mobilier : Bas Moyen Âge ou période moderne (XI^e - XIII^e siècles). (fig. 24)

Fait 5-6

Mobilier insuffisant : éclat de panse à pâte brune.

Datation proposée du mobilier : Bas Moyen Âge ou période moderne, d'après l'aspect de la pâte.

Apports du mobilier

Le mobilier provient des tranchées 1 à 5 avec de plus fortes concentrations pour les tranchées 1 et 4. Plusieurs faits de la tranchée 4 montrent la présence de restes de récipients liés à des occupations protohistoriques (Faits 4-4 et 4-7).

L'Antiquité est la mieux représentée notamment au niveau des faits identifiés dans la tranchée 4, livrant ainsi plusieurs petits ensembles avec quelques importations (tessons de sigillée) et des productions locales (commune sombre et claire). On y note la présence de plusieurs récipients assez homogènes par groupe technique mais aussi par les formes, indiquant ainsi une datation similaire prenant place dans la seconde moitié du 1^{er} siècle – début du 11^e siècle apr. J.-C. On dénombre ainsi plusieurs petits pots culinaires à lèvre en bourrelet avec un épaulement assez prononcé, dont un archéologiquement complet et conservé sur la moitié de sa taille initiale. Le Bas Moyen Âge offre quelques occurrences avec des restes de pots dotés de bords en méplat court, ainsi que la présence d'un plat à panse oblique. Ces deux types de formes sont très similaires à des objets recensés pour le moment plutôt dans les sites du Finistère (Guipavas, Plouedern, etc.) et sont en usage dans la période XI^e - XIII^e siècles. L'aspect de la pâte diffère des productions finistéennes avec des argiles beaucoup moins marquées en mica et suggèrent une fabrication locale plus proche.

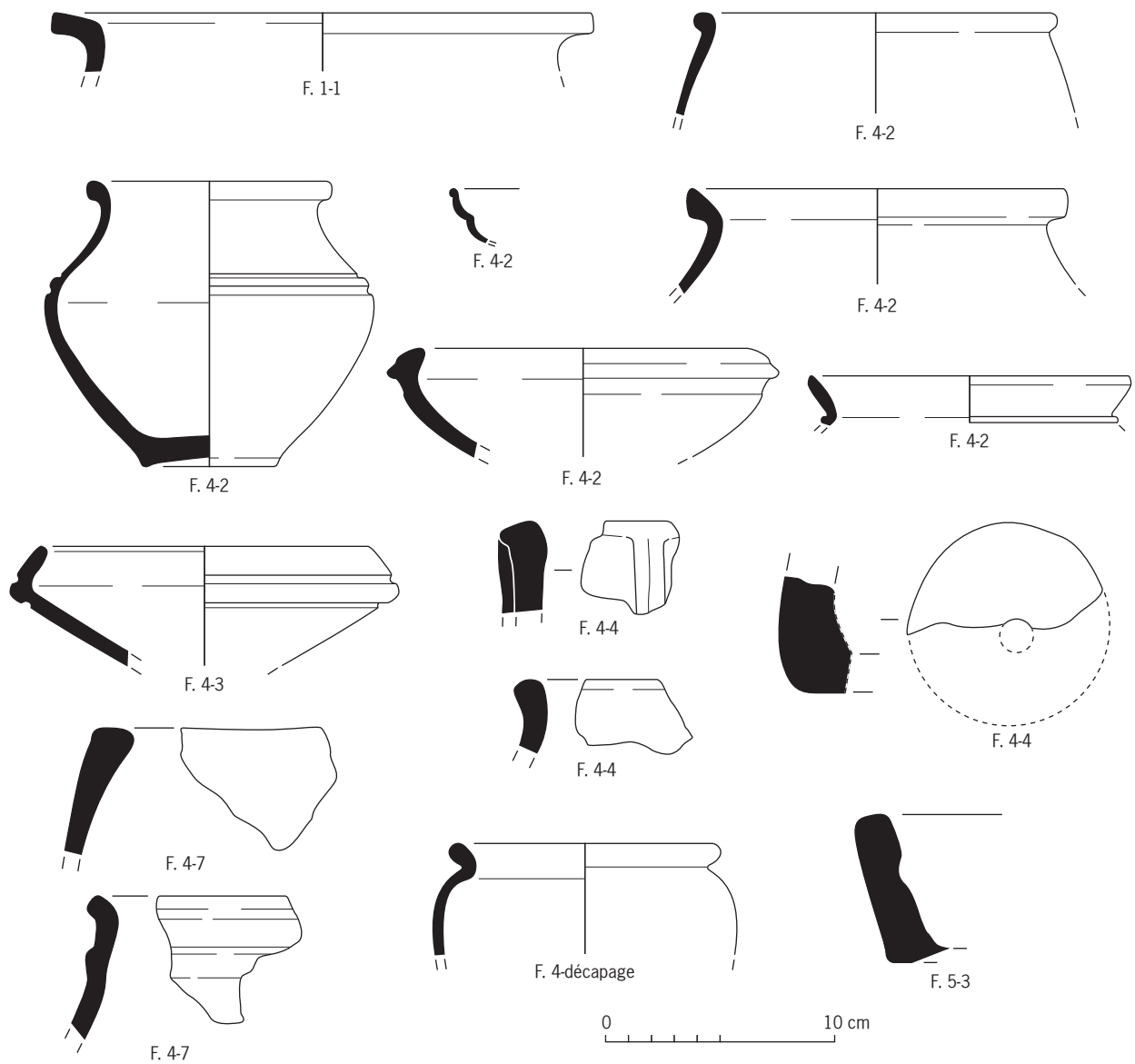


Fig.24 Différents bords retrouvés dans les tranchées 1, 4 et 5 © F. Labaune-Jean, S. Jean, Inrap

2.6.1.2. Le mobilier numismatique (Adrien Etievre)

Le diagnostic archéologique mené rue des Frères Kerbrat à Perros-Guirec a livré un lot de 3 monnaies (1 monnaie moderne et 2 monnaies contemporaines), découvertes à proximité immédiate de deux murs dont seuls les radiers de fondation sont conservés (Tranchée 1, F 1.10 et F. 1.12).

Ces monnaies n'appellent pas de commentaire particulier et ne permettent malheureusement pas de donner une chronologie d'occupation liée aux structures archéologiques identifiées dans la tranchée 1. Leur découverte s'explique en effet par la présence de perturbations récentes ou bien tout simplement par des pratiques liées à la mise en culture des terrains aujourd'hui concernés par le diagnostic archéologique (épandage de fumure, pertes lors des travaux agricoles, ...).

Catalogue des monnaies

Nous donnons le poids des monnaies en grammes, l'orientation du coin de revers par rapport au cadran horaire et le module du flan, du plus petit au plus grand, en millimètres.

Nous indiquons le degré d'usure et de corrosion des monnaies d'après les classes établies par l'Inventaire des trouvailles monétaires suisses (Bulletin ITMS, 2, 1995, p. 1-25) :

U 0 indéterminé	C 1 non à peu corrodé
U 1 non à peu usé	C 2 légèrement corrodé
U 2 légèrement usé	C 3 corrodé
U 3 usé	C 4 fortement corrodé
U 4 fortement usé	C 5 entièrement corrodé
U 5 fruste C 0 indéterminé	

Monnaie 1

Autorité indéterminée, XVII^e siècle ?

A/ Illisible

R/ Illisible

0,39 g. ; - ; 15,5 - 16,5 mm ; U0 ; C5 ; terre végétale à proximité des murs F 1.10 et F 1.12

Monnaie très oxydée dont le module évoque une frappe du XVII^e siècle

Monnaie 2

Autorité indéterminée, XIX^e siècle ?

A/ Illisible

R/ Illisible

4,02 g. ; - ; 27,2 mm ; U0 ; C5 ; terre végétale à proximité des murs F 1.10 et F 1.12

Monnaie très oxydée, comportant de nombreuses traces d'impacts sur les deux faces, dont le module évoque une frappe du XIX^e siècle du type cinq centimes Napoléon III.

Monnaie 3

Suisse, Confédération Helvétique, 10 Rappen, Berne, 1981

A/ CONFÆDERATIO HELVETICA ; Buste de Libertas à droite

R/ 10 ; Couronne formée de deux rameaux de vigne portant trois grappes de raisin chacune et reliée par un ruban en dessous

2,78 g. ; 12h. ; 19 mm ; U0 ; C4 ; perturbation moderne située à l'extrémité ouest de la tranchée 1

2.6.2. Diagnostic D 135 561 (F. Labaune-Jean, Inrap)

Dans l'emprise des Terrasses de la Mer-3, le mobilier provient de sept tranchées de sondages (n° 11 à 13, 15, 17 à 19) et compte un total de 61 tessons de récipients en céramique. Ces derniers sont présentés à suivre par ordre croissant de tranchées et de faits.

Tranchée 11

Décapage

Mobilier insuffisant : fragment de panse à cuisson réductrice et pâte assez dense en inclusions de quartz.

Datation proposée du mobilier : haut Moyen Âge, d'après l'aspect de la pâte.

Tranchée 12

Fait 12-7

Mobilier insuffisant : fragment de bord incomplet correspondant à un pot dont le bord est défini par une lèvre en collerette courte et lisse.

Datation proposée du mobilier : période moderne (XIII^e - XVI^e siècles), d'après l'aspect de la pâte.

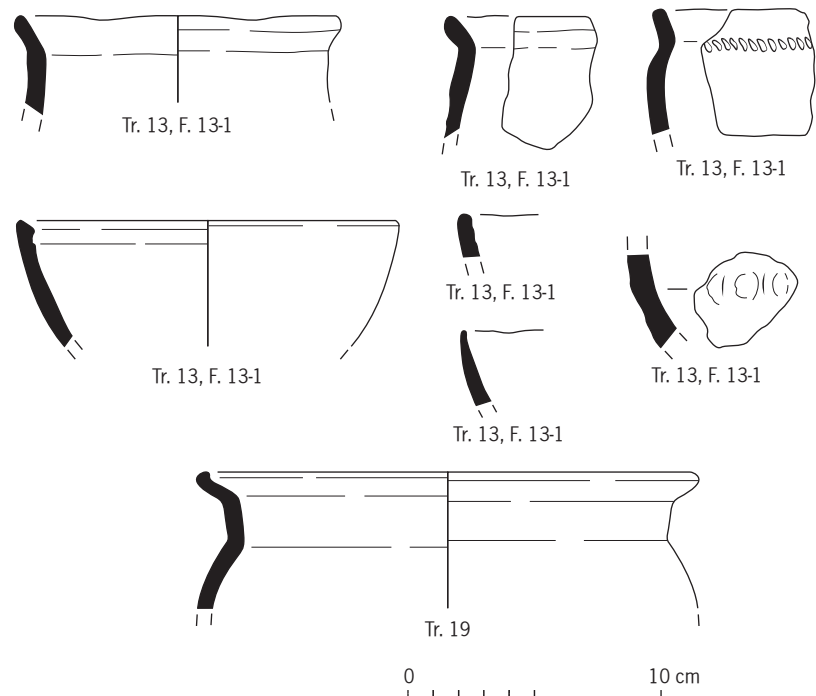


Fig.25 Différents bords retrouvés dans les tranchées 13 et 19, attribuables à l'âge du Fer et à la période moderne © F. Labaune-Jean, S. Jean, Inrap

Tranchée 13

Fait 13-1

Lot de 44 tessons correspondant à des productions modelées à partir d'une argile renfermant des inclusions de quartz denses ou de grande taille pour plusieurs morceaux de panse. Les éléments de formes (6 NMI) livrent plusieurs bords de pots ouverts à lèvre verticale placée dans le prolongement de la paroi (type 4a)¹, ainsi que de plusieurs bords de jattes à panse tronconique et lèvre arrondie ou plane (type 2). Certains éléments possèdent des traces de décor digités sur l'arête du bord ou le départ de panse.

Datation proposée du mobilier : 600-450 av. J.-C. (fig. 25)

Tranchée 15

Fait 15-3

Mobilier insuffisant : tesson épais et modelé à pâte brun rouge, dense en quartz.

Datation proposée du mobilier : protohistoire (âge du Fer ?).

Tranchée 17

Fait 17-2

Lot de 8 tessons de panse issus principalement d'un récipient avec un second représenté par un unique fragment légèrement plus grossier que le précédent. Les autres possèdent une surface plutôt lisse et une pâte brune modelée riche en inclusions de quartz.

Datation proposée du mobilier : âge du Bronze ancien.

Tranchée 18

Décapage

Lot de 5 tessons de panses de récipients modelés, à pâte brune.

Datation proposée du mobilier : âge du Fer, par l'aspect de la pâte.

¹ Ces appellations renvoient à la typologie des céramiques de l'âge du Fer publiée en 2018 (Menez 2018).

Tranchée 19

Décapage

Mobilier insuffisant : bord de récipient tourné, bien cuit, correspondant à un récipient de type pot fermé à lèvres éversés, présentant une légère gouttière interne.

Datation proposée du mobilier : période moderne (à partir du XVI^e siècle), d'après l'aspect de la pâte. (fig. 25)

Le mobilier de cette seconde zone a surtout marqué par la présence d'un lot de l'âge du Fer riche de 44 tessons renfermant plusieurs individus différents et caractéristiques de la période 600 – 450 apr. J.-C.

2.6.3. Diagnostic D 135 562 (F. Labaune-Jean, Inrap)

Dans l'emprise des Terrasses de la Mer-1, le mobilier provient de quatre tranchées de sondages n° 6 à 9 (surtout les deux premières) et compte un total de 81 tessons de récipients en céramique. Ces derniers sont présentés à suivre par ordre croissant de tranchées et de faits.

Tranchée 6

Fait 6-1

Mobilier insuffisant : 2 fragments appartenant à une panse de récipient à pâte brune.

Datation proposée du mobilier : Fin du Bas Moyen Âge ou période moderne (XV^e - XVI^e siècles), d'après l'aspect de la pâte.

Fait 6-1 ou 6-2

Mobilier insuffisant : bord d'amphore de type P1 à pâte orangée.

Datation proposée du mobilier : I^{er} siècle apr. J.-C. (surtout première moitié). (fig.26)

Fait 6-3

Mobilier insuffisant : petit éclat de panse d'un haut de récipient à pâte brune.

Datation proposée du mobilier : Bas Moyen Âge ou période moderne (XIII^e - XVI^e siècles), d'après l'aspect de la pâte.

Fait 6-6

Mobilier insuffisant : bord de pot ouvert (ou terrine) à lèvres en méplat horizontal et angle interne biseauté.

Datation proposée du mobilier : XII^e - XIII^e siècles, d'après l'aspect de la pâte et le profil du récipient.(fig.26)

Fait 6-7

Mobilier insuffisant : 3 fragments appartenant à un bord de récipient à pâte brune et lèvres en méplat horizontal court à décor de ligne ondulée incisée.

Datation proposée du mobilier : Bas Moyen Âge (XIII^e - XIV^e siècles ?), d'après l'aspect de la pâte. (fig.26)

Fait 6-9

Mobilier insuffisant : 3 fragments appartenant à une panse de récipient à pâte brune et bord en méplat horizontal orné d'un décor de ligne ondulée incisée.

Datation proposée du mobilier : Bas Moyen Âge ou période moderne (XII^e - XIV^e siècles prob.). (fig.26)

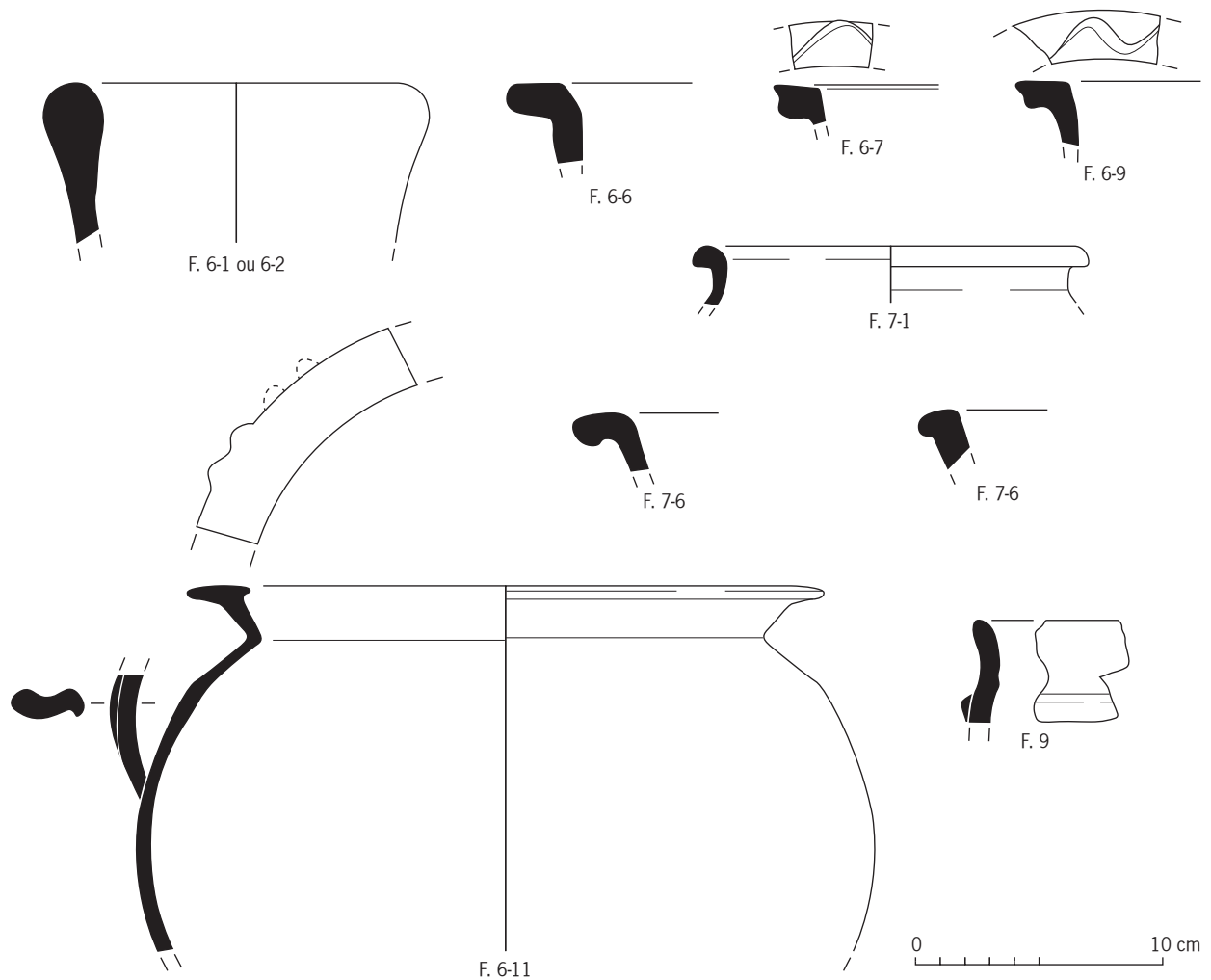


Fig.26 Différents bords retrouvés dans les tranchées 6, 7 et 9 © F. Labaune-Jean, S. Jean, Inrap

Fait 6-11

Lot de 6 tessons réunissant :

2 tessons en céramique onctueuse.

4 tessons à pâte locale sans revêtement et bien cuite, dont un fond de pot et le haut d'un autre à lèvre en collerette à rebord festonné.

Datation proposée du mobilier : Bas Moyen Âge (XIII^e - XIV^e siècles prob.). (fig.26)

Fait 6-15

Mobilier insuffisant : tesson isolé d'une panse de récipient à pâte brune rouge.

Datation proposée du mobilier : élément difficile à caractériser mais vraisemblablement en usage à la Protohistoire, d'après l'aspect de la pâte.

Tranchée 7

Fait 7-1

Sans précision : Mobilier insuffisant : 3 fragments appartenant à un fond de récipient à pâte brun-orange.

Datation proposée du mobilier : Antiquité (ou âge du Fer ?).

Us 1 : Lot de 21 tessons comprenant :

8 tessons en céramique commune sombre dont un bord de pot à lèvre en bourrelet rond.

13 tessons d'amphore P1 à pâte beige.

Datation proposée du mobilier : début du 1^{er} siècle apr. J.-C. (voire fin du précédent). (fig.26)

Fait 7-3

Mobilier insuffisant : 2 fragments antiques (commune claire et commune sombre) associés à un fragment de panse à carène plus ancien (âge du Fer).

Datation proposée du mobilier : Antiquité avec tesson résiduel protohistorique.

Fait 7-5

Mobilier insuffisant : éclat de fond à glaçure interne au manganèse.

Datation proposée du mobilier : XVIII^e - XIX^e siècles.

Fait 7-6

Lot de 7 tessons appartenant à un même groupe technique à pâte brun orangé et inclusions de quartz. Parmi eux, deux tessons de bords de pot ouvert à lèvre éversée en méplat court.

Datation proposée du mobilier : Bas Moyen Âge (XII^e - XIII^e siècles). (fig.26)

Fait 7-8 (équi. F7-4)

Lot de 7 tessons appartenant à l'épaule d'une amphore à pâte brun orangé (Bétique ?), pouvant correspondre à une amphore P1 ou Dr2-4.

Datation proposée du mobilier : courant du 1^{er} siècle apr. J.-C.

Tranchée 8

Fait 8-2

Sans précision : Mobilier insuffisant : 2 fragments appartenant à une panse de récipient à pâte orangée (commune claire).

Datation proposée du mobilier : Antiquité.

Sond. 40 cm : lot de 5 tessons de fond d'une coupe en sigillée de Gaule du Centre.

Datation proposée du mobilier : milieu du 1^{er} siècle apr. J.-C.

Tranchée 9

Fait 9-1

Mobilier insuffisant : 2 fragments appartenant à une panse de récipient à pâte brune et inclusions de quartz angulaire.

Datation proposée du mobilier : Protohistoire (âge du Bronze possible), d'après l'aspect de la pâte.

Fait 9-4

Mobilier insuffisant : tesson de panse pas suffisamment caractéristique pour une attribution fiable.

Datation proposée du mobilier : insuffisant.

Fait 9 (mil. de tranchée)

Lot de 11 tessons similaires réunis par une pâte modelée de teinte brun orangée, à cuisson assez tendre. On y reconnaît un fragment de bord vertical à extrémité arrondie, souligné en haut de panse par un cordon horizontal rapporté à profil triangulaire.

Datation proposée du mobilier : âge du Bronze ancien (par comparaison typologique ; Blanchet 2016, 85 ; Escats 2013). (fig.26)

Ce secteur diagnostiqué a livré les traces matérielles de plusieurs périodes d'occupation. La plus ancienne se situe au niveau de la tranchée 9, avec des tessons modelés attribuables à la période du Bronze ancien, comparables à ceux mis au jour sur le site de Lannion Bel Air par exemple (Escats 2013).

L'Antiquité est identifiée par les tessons de faits de la tranchée 8 et de la tranchée 7. Il s'agit d'éléments relativement précoces en usage entre la fin du 1^{er} siècle av. J.-C. et la première moitié du 1^{er} siècle apr. J.-C. Tous les faits identifiés dans la tranchée 6 (ainsi qu'un de la tranchée 7) renferment du mobilier du Bas Moyen Âge, assez comparable par les quelques éléments de forme conservés à ceux en usage dans le secteur du Yaudet ou encore dans le Finistère nord (Plouedern par exemple), ce qui permet d'envisager une datation entre le XII^e siècle et le XIV^e siècle. Les périodes plus récentes, moderne et contemporaine, sont illustrées uniquement par des tessons anecdotiques, sans doute piégés lors de remaniements de terres agricoles.

3. Conclusion

Le diagnostic mené à Perros-Guirec a concerné trois opérations réalisées conjointement sur des terrains destinés prochainement à un lotissement. Ils se situent à l'écart du centre-ville sur des parcelles légèrement en pente. Ce projet, en plus de présenter une superficie de plus de 4,5 hectares, facilitant par conséquent la découvertes d'éventuels sites archéologiques, se développe sur des terrains recouverts de loëss, favorables à la conservation d'occupations humaines anciennes. Notons que c'est ce dernier point qui avait motivé la prescription des trois diagnostics. Bien que 12 % de la superficie du projet aient été sondés, aucune occupation humaine ancienne, entendons par là mésolithique voire paléolithique n'a été détectée sur l'emprise du projet. Cela a été conforté par une étude géomorphologique indiquant l'absence d'indices signalant une présence humaine durant le Tardiglacière ou dans les premiers temps de l'Holocène.

L'opération a toutefois permis, en dehors des traces laissées par l'aménagement moderne ou contemporain du paysage agricole, de détecter deux occupations humaines, la première de l'Antiquité et la seconde du bas Moyen Age. Toutes deux se développent dans l'emprise des diagnostics D 135 562 et D 135 560 (fig.27).

Concernant l'occupation antique, elle est caractérisée par des fossés parcellaires qui semblent dessiner un petit enclos quadrangulaire - dans la partie sud de l'emprise D 135 562 - auquel sont associés quelques fossés. Le mobilier mis au jour dans ces structures indique clairement une occupation datant du premier siècle de notre ère. Si aucune trace d'habitat n'a été détectée, la présence de quelques tessons de céramique commune ou importée comme ceux de sigillée du centre ou d'amphores ibériques permet de penser que celui-ci devait se développer au sein de cette occupation ou tout au moins à proximité.

La seconde occupation identifiée, est datée du second Moyen Age. Elle se développe essentiellement dans la tranchée 6 - dans la partie sud de l'emprise D 135 562 - mais également dans la tranchée 1 - au sein de l'emprise D 135 560. Alors que les vestiges de la tranchée 6 se résument à quelques structures fossoyées de type fosse ou trou de poteau, ceux de la tranchée 1 sont deux radiers de mur perpendiculaires qui attestent de la présence d'un bâtiment. Si ce type de vestige est difficilement datable, les rares tessons découverts lors du nettoyage de ces radiers permettent de penser qu'ils appartiennent à cette occupation du second Moyen Age. Etant donné la position de ce bâtiment, à proximité du hameau de Keruncun, on peut légitimement se demander si le cœur de cette occupation du second Moyen Age ne se situe pas sous le hameau.

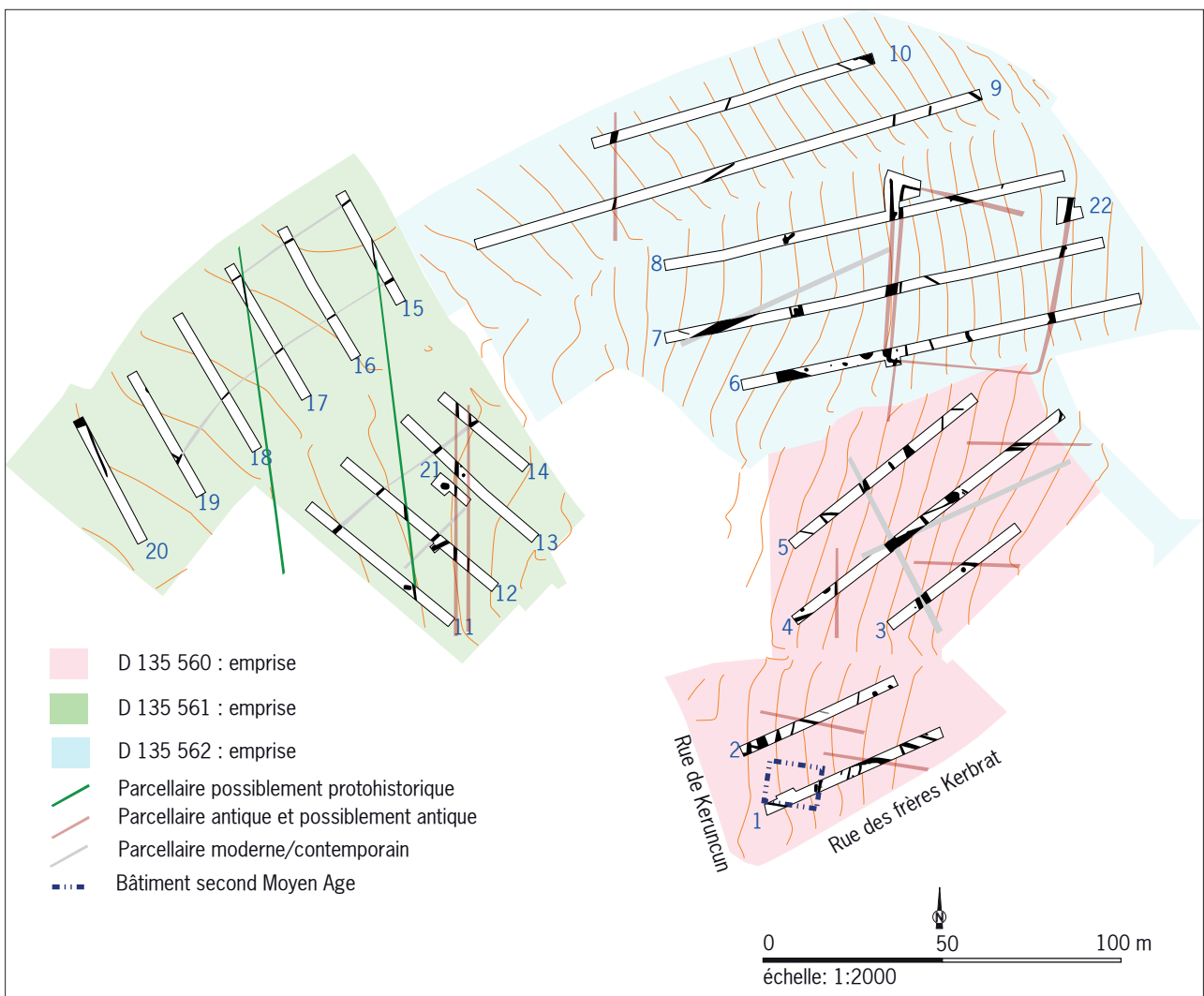


Fig.27 Interprétation des vestiges du diagnostic © Inrap

Sources et bibliographie

Sources cartographiques :

Archives départementales des
Côtes d'Armor
Cadastre de 1819, Perros-Guirec,
Section B dite du Port, 1ère
feuille.

Info terre (en ligne)
<http://infoterre.brgm.fr/>

Bibliographie générale :

Barbeau 2011 :
BARBEAU (S.) : *Etablissements
ruraux gaulois, antiques et
médiévaux sur le tracé LGV
Rennes-Le Mans*, Rapport final
d'opération Inrap Grand Ouest,
2011.

Barbeau 2017:
BARBEAU (S.) : *Saint-
Caradec, Bel Air*, Rapport final
d'opération, Inrap Grand Ouest,
2017.

Bethus 2014 :
BETHUS (T.), CEIL DE SALEYS
(S.) : *Vestiges d'occupations
antiques et médiévales*, Rapport
final d'opération, Inrap Grand
Ouest, 2014.

Blanchet 2005 :
BLANCHET (S.) : *La tombe
du Bronze ancien de Crec'h
Perros à Perros –Guirec (Côtes
d'Armor) : Les premiers résultats*,
Bulletin de l'Association pour la
Promotion des Recherches sur
l'âge du Bronze, n°2, mars 2005.

Blanchet 2016 :
BLANCHET (S.) dir. – *Éléments
pour une nouvelle approche de
l'âge du Bronze en Bretagne. Le
cadre chronologique et les formes*

de l'habitat : Rapport d'activité
de PCR-2016. Rennes, 2016.

Carte archéologique de la Gaule,
Côtes-d'Armor (22)
BIZIEN-JAGLIN (C.), GALLIOU
(P.), KEREBEL (H) : *La carte
archéologique de la Gaule, Côtes
d'Armor (22)*, Académie des
inscriptions et des belles lettres,
2002.

Escats 2013 :
ESCATS (Y.) dir. : *Lannion
(22) – ZA de Bel Air. Une vaste
enceinte et deux tumulus de l'âge
du Bronze*, Rapport d'opération
de fouille archéologique, Inrap
Grand Ouest, 2013.

Ferrette 2012 :
FERETTE (R.) : *Pacé (Ille-et-
Vilaine)-ZAC des Touches.
Fouilles des ensembles 5/5bis
et 6 de la fin de l'époque
gauloise au haut Moyen Age*,
Rapport d'opération de fouille
archéologique, Inrap Grand
ouest, 2012.

Le Bihan 2001 :
LE BIHAN (J.-P.), VILLARD
(J.-F.) : *Un établissement rural
gallo-romain au Moustoir 3
à Quimper (Finistère)*, D.F.S.,
S.R.A., Rennes, 2001.

Le Bihan 2003 :
LE BIHAN (J.-P.), VILARD
(J.-F.) : *Parcelle gallo-romain
et habitats du Moyen-Age
au Moustoir 1 à Quimper
(Finistère)*, Rapport de fouille
préventive, SRA Bretagne 2003.

Le Goffic 1975 :
LE GOFFIC (M.) : *Le
Mésolithique de Ploumanac'h
(Perros-Guirec, Côtes-du-
Nord)*, Bulletin de la Société

Préhistorique Française, tome 72,
1975, C.R.S.M, n°6.

Leroux et al 1999 :
LEROUX (G.), GAUTIER (M.),
MEURET (J.-C) et NAAS :
*Enclos gaulois et gallo-romains
en Armorique*, Documents
Archéologiques de l'Ouest, 1999.

Oeil de Saleys 2016 :
CEIL DE SALEYS (S.) dir :
*Bretagne, Finistère, Brest,
Spernot/Messiaoul. Des
occupations protohistorique set
médiévales aux deux extrémités
de la déviation du Spernot*,
Rapport final d'opération, Inrap
Grand Ouest, 2016.

Valais 2012 :
VALAIS (A.) : *L'habitat rural au
Moyen Age dans le nord-ouest de
la France*, Presses Universitaires
de Rennes, 2012.

Liste des figures

Fig.1 (image) Implantation du diagnostic sur fond de carte IGN au 1:25 000 (© GéoBretagne)	22
Fig.2 Localisation du diagnostic sur photo aérienne avec mention des courbes de niveau (© GéoBretagne)	24
Fig.3 Carte géologique de Perros-Guirec (© BRGM)	25
Fig.4 Carte des sites et découvertes archéologiques de Perros-Guirec d'après la carte archéologique du SRA de Bretagne.	26
Fig.5 Vue du diagnostic au niveau de la parcelle 175 (© Inrap)	28
Fig.6 Plan général du diagnostic avec l'implantation des tranchées et des vestiges sur fond de plan cadastral moderne au 1/1000 (© Inrap)	29
Fig.7 Plan général du diagnostic sur fond de plan cadastral napoléonien (1819) (© Inrap)	30
Fig.8 Coupes des faits 17.1, 17.3 et 12.6 (© Inrap)	31
Fig.9 Implantation et photos des logs réalisés au cours du diagnostic (© Inrap)	33
Fig.10 Répartition de la céramique protohistorique sur l'ensemble de l'opération (© Inrap)	34
Fig.11 Vue de la structure 4.7 (© Inrap)	35
Fig.12 Vue du fossé 17.2 (© Inrap)	35
Fig.13 Coupes des fossés 15.2, 12.5 (© Inrap)	35
Fig.14 Vue de la fosse 21.1 (© Inrap)	36
Fig.15 Plan de l'enclos antique et coupe des fossés (© Inrap)	37
Fig.16 Vues des angles nord-ouest (a) et sud-ouest (b) du petit enclos (© Inrap)	38
Fig.17 Vue de la coupe du fait 7.1 (© Inrap)	39
Fig.18 Plan de l'enclos antique et coupe des fossés (© Inrap)	41
Fig.19 Plan des enclos de Gennevilliers, de Quimper et Saint Caradec (© Inrap)	42
Fig.20 Enclos accolés à Pacé (© Inrap)	42
Fig.21 Plan des vestiges associés au second Moyen Age (© Inrap)	43
Fig.22 a : Le radier de fondation du mur 1.10, b : Sondage du radier du mur 1.10, c : Le radier de fondation du mur 1.12 (© Inrap)	44
Fig.23 Vue de la structure 6.9 (© Inrap)	45
Fig.24 Différents bords retrouvés dans les tranchées 1, 4 et 5 (© F. Labaune-Jean, St. Jean, Inrap)	50
Fig.25 Différents bords retrouvés dans les tranchées 13 et 19, attribuables à l'âge du Fer et à la période moderne (© F. Labaune-Jean, S. Jean, Inrap)	52
Fig.26 Différents bords retrouvés dans les tranchées 6, 7 et 9 (© F. Labaune-Jean, S. Jean, Inrap)	54
Fig.27 Interprétation des vestiges du diagnostic (© Inrap)	59

Annexe



INRAP GRAND-OUEST

Responsable d'opération : Claire BAILLIEU

Opération de diagnostic

**Etude géoarchéologique,
Perros-Guirec (Côtes-d'Armor)**

Carole VISSAC

- Septembre 2021 -

Sommaire

- 1 . Problématique
- 2 . Contexte géomorphologique et géologique
- 3 . Résultats des sondages du diagnostic
- 4 . Approche stratigraphique et conclusion
- 5 . Références bibliographiques

ANNEXES

1 . Problématique

L'intervention géoarchéologique s'est déroulée au cours de la journée du 7 septembre 2021 dans le cadre du diagnostic archéologique dirigé par C. Baillieu (Inrap) à Perros-Guirec. Elle a eu pour but de caractériser les formations pédo-sédimentaires et d'évaluer le degré de préservation des occupations éventuelles. Elle devait notamment déterminer la profondeur à atteindre pour identifier des occupations préhistoriques anciennes.

2 . Contexte géomorphologique et géologique

Perros-Guirec est une commune littorale en bordure de la Manche. Elle est située dans la région du Trégor correspondant à un vaste plateau d'altitudes comprises, du sud vers le nord, entre 100 et 70 m environ. Il dessine dans ce secteur un abrupt plus ou moins marqué. Le trait de côte se caractérise ainsi par des anses et des pointes rocheuses. Les ruisseaux des vallées des Traouïero à l'Ouest de la ville et de Kerduel au sud ont entaillé le plateau. D'autres axes d'écoulements secondaires sont également connus sur le territoire de la commune (*figure 1*). Le paysage anciennement constitué de landes est représenté par des espaces agricoles et des zones boisées limitées aux talwegs.

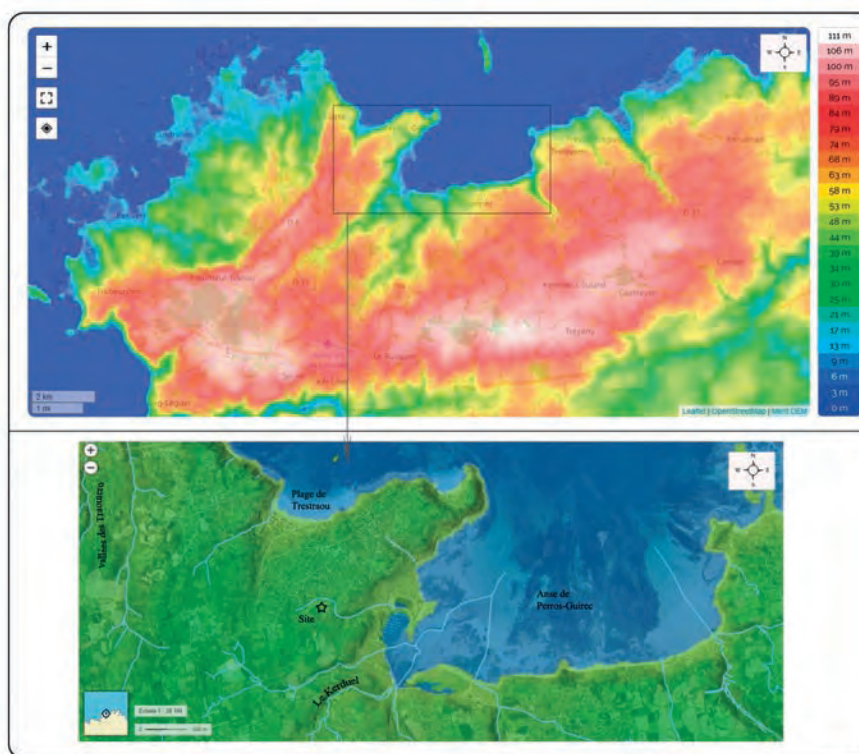


figure 1 : contexte topographique et localisation du site - source : Géoportail

Le site est localisé dans une zone urbanisée au sud de la ville. Il occupe plusieurs parcelles cultivées bordées de haies ou de talus. Sa situation topographique correspond au sommet d'un versant longé par un petit cours d'eau. Celui-ci est visible en limite de parcelle à l'ouest avant d'être busé dans sa partie nord et de rejoindre le vallon de Crec'h Guégan qui se jette dans l'anse de Perros-Guirec. Ce petit talweg est bien dessiné sur le plan communal réalisé en 1804 (*figure 2*). Les pentes du site sont orientées vers le nord-est et l'est (pente moyenne de 6%). Une côte maximale de 68,50 m NGF est atteinte en bordure du site à l'ouest où les parcelles présentent une pente plus légère. L'altitude la plus basse est de 55,50 m NGF (*cf. plan en Annexe*).

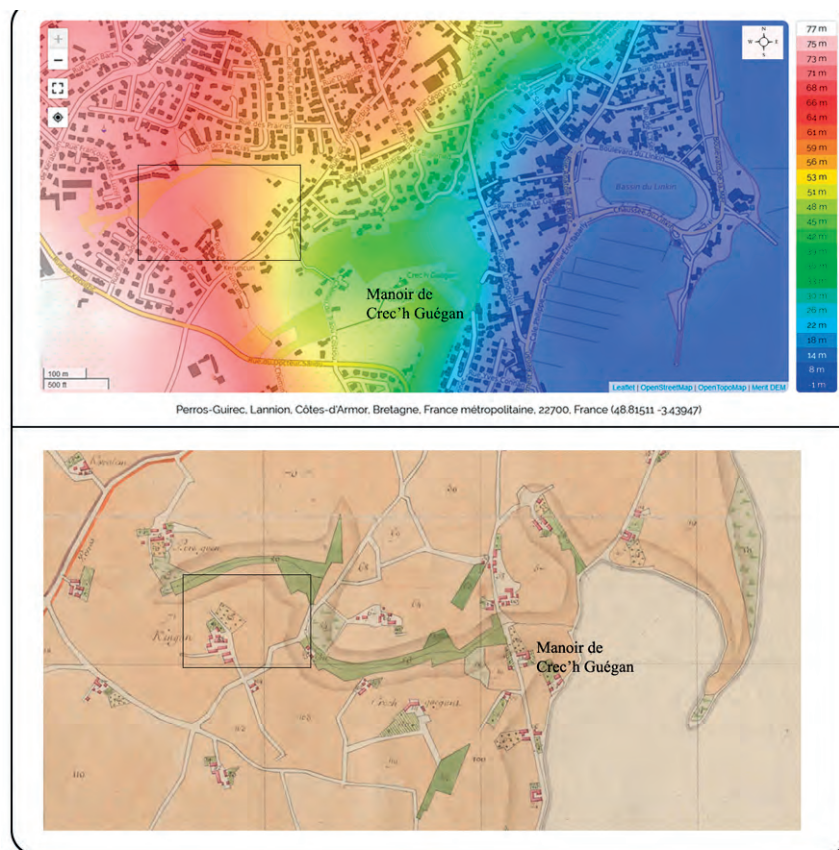


figure 2 : localisation du site en bordure du vallon de Crec'h Guégan - En bas : extrait du plan de la commune de Perros-Guirec relevé en 1804, archives départementales des côtes d'Armor 3P173

Le substrat géologique correspond aux terrains cadomiens plutoniques et métamorphiques et en particulier au complexe volcano-plutonique du nord trégorrois (figure 3). Les formations cartographiées sont représentées par le monzogranite de Perros-Guirec, faciès rocheux gris leucocrate à grain fin à très fin. Un réseau filonien de dolérite parcourt également le batholite. La roche qui peut montrer une arénisation profonde est fracturée par la tectonique. Les arènes s'avèrent souvent déplacées sur les versants mais aussi décapées sous l'action des vents, des remaniements sur pente au Pléistocène. Si ces dépôts sont érodés ou tronqués, d'autres altérites ont pu se former également au début du Pléistocène (Guennoc *et al.* 2015).

Une couverture de loess est cartographiée sur le site. Il s'agit de limons weichseliens du dernier glaciaire provenant des sédiments immergés de la Manche. Conservés en place, ces limons fins et pulvérulents, apparaissent jaune-ocre. Souvent décapés par l'agriculture, ils s'avèrent peu épais. Les auteurs de la notice géologique signalent l'érosion des limons anciens et notamment l'érosion du sol de Kesselt. Les limons en présence sont plutôt attribués au Pléniglaciaire supérieur (Guennoc *et al.* 2015).

Les données accessibles de la banque du brgm mentionnent une épaisseur variable de dépôts superficiels (de 0 à 8 m en amont et autour de 70 m NGF) avec l'existence d'argile grise sur un substrat granitique gris (BSS000MLCC, St-Quai-Perros), de sable argileux et blocs sur une arène granitique jaune (BSS000MLBT, Perros-Guirec) ou d'arène et de granite tendre (BSS000MLBL, Perros-Guirec). A proximité immédiate, seule l'apparition d'un granite est mentionnée entre 0 et 9 m (BSS000MLBX, Perros-Guirec).

Le type de sol dominant est un Brunisol, moyennement profond à profond issu de granite observé sur plateau et versant. Peu fréquents et en position de plateau, on peut trouver des sols peu lessivés issus de limons éoliens superposés à un autre matériau et parfois à caractère hydromorphe (source Gis Sol).

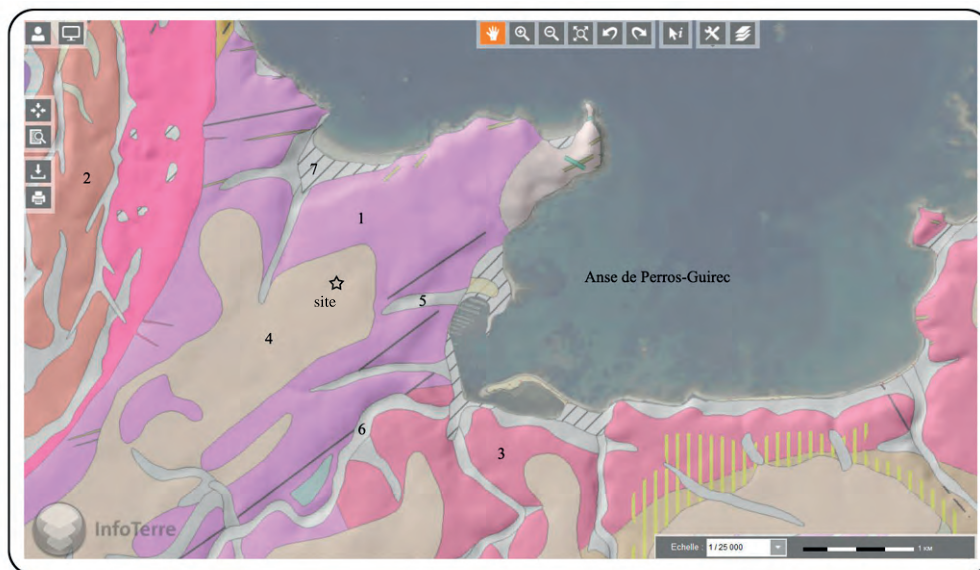


figure 3 : contexte géologique - Extrait de la carte géologique harmonisée du BRGM (Infoterre), 1 : micromonzogranite de Perros-Guirec, +/- rhyolithes porphyriques et dykes basiques - 2 : granite de Traouieros - 3 : granite granodiorite de Port-Blanc - 4 : loess de couverture (limons éoliens würmiens en partie remaniés?) - 5 : dépôts de versants variés - 6 : alluvions fluviales récentes à actuelles 7 : formations anthropiques

3 . Résultats des sondages du diagnostic

Cinq points d'observations sont concernés par des relevés pédo-sédimentaires, en fonction de la situation topographique et/ou des vestiges en cours de fouille (cf. plan en Annexe). Ils constituent un creusement localisé permettant d'une part de renseigner la stratigraphie du site et d'autre part de vérifier l'absence de vestige au delà des niveaux non décapés. La texture limoneuse des sédiments intègre une composante fine d'origine loessique. Le substrat rocheux a pu être atteint à chaque fois.

Tranchée 8

Dans cette tranchée, trois logs ont été relevés. Le premier (log 1) en haut de versant montre une faible épaisseur de sol (figure 4). Le substrat correspond à un amas caillouteux constitué de fragments de granite anguleux à grain très fin à matrice limoneuse jaune-ocre. Il est surmonté d'un dépôt limono-argileux brun qui renferme quelques charbons au sommet. L'horizon de surface présente à sa base un tassement associé à une semelle de labour.

A mi-pente, le log 2 montre une séquence sédimentaire de 1,25 m d'épaisseur (figure 5). On distingue un dépôt plus compact limoneux décoloré sus-jacent à un sédiment plus argileux brun-orangé. Des niveaux beiges limoneux sont plus ou moins visibles. A la base, un dépôt de texture mixte avec des gravillons agencés en lits est relevé.

En bas de versant, la séquence de dépôts augmente en épaisseur (figure 6). L'horizon de surface surmonte une séquence plus dilatée. Un dépôt hétérogène avec des charbons dispersés

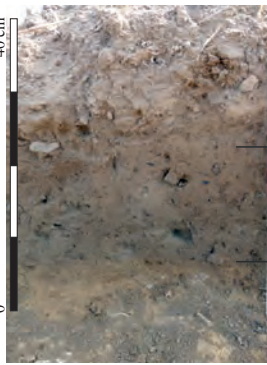
	TR8, log 1 - surface : 63 m NGF
	1- horizon de surface mis en culture brun-gris, limono-sableux fins, peu argileux, peu de cailloux, plus compact vers la base avec lit discontinu de cailloux, racines et radicelles
	2- brun à brun clair vers le sommet, limoneux plus argileux vers la base, rares cailloux, structure massive, porosité fine, racines fines, concentration diffuse de charbons vers le haut
	3- jaune-orangé, limoneux fins, finement sableux, cailloux granitiques fracturés à la base

figure 4 : caractères pédo-sédimentaires du log 1, tranchée 8

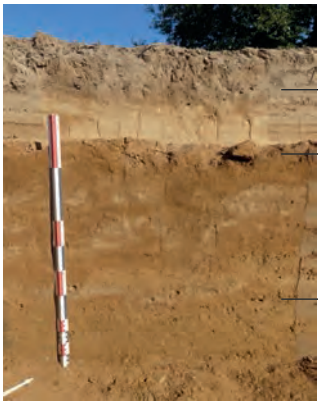
	TR8, log 2 - surface : 60,50 m NGF
	1- horizon de surface, gris vers la base avec fines taches rouille, racines fines, charbons en limite inférieure
	3- blanchâtre, limoneux fins finement sableux, taches fines rouilles présentes, compact, structure prismatique grossière, limite inférieure assez nette
	4- brun-orangé, limono-argileux fins en bandes subhorizontales plus ou moins épaisses, diffus vers la base, taches fines ferro-manganiques présentes vers le haut, plages beige de limons fins homogènes, limite inférieure assez nette
	5- jaune-orangé, limono-argilo-sableux fins, lits gravillonneux hétérogènes, 6- base caillouteuse (fragments de granite anguleux)

figure 5 : caractères pédo-sédimentaires du log 2, tranchée 8 - cliché C. Baillieu

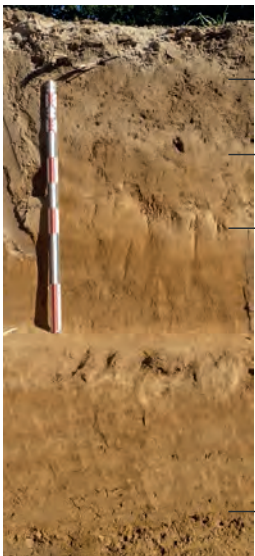
	TR8, log 3 - surface : 57 m NGF
	1- horizon de surface, gris vers la base avec fines taches rouille, charbons en limite inférieure
	2- brun-jaune, brun-gris vers la base, limoneux fins, peu argileux, plages jaune-gris, peu de graviers, rares cailloux granitiques, structure massive, chenaux, racines fines, concentrations subhorizontales de charbons
	3- jaune-brun, plus clair et compact à la base, limoneux fins, peu argileux, taches fines rouilles et ferro-manganiques fréquentes, limite inférieure peu régulière
	4- brun-orangé, limono-argileux fins, structure tendance prismatique, revêtements silteux, taches rouille peu distinctes, peu de concrétions ferro-manganiques, bandes subhorizontales plus ou moins épaisses vers la base, avec alternances de niveaux beige limoneux fins, homogènes, passées de petits graviers discontinus vers la base
	5- jaune-orangé, limono-argilo-sableux fins, fragments de granite anguleux

figure 6 : caractères pédo-sédimentaires du log 3, tranchée 8, cliché C. Baillieu

est observé dans la partie supérieure tandis que la couche sous-jacente jaune-brun s'éclaircit sensiblement à la base dans une zone de transition. Elle peut être un équivalent latéral du niveau 3 du log 2. Des taches d'oxydo-réduction sont identifiées. On retrouve un sédiment limono-argileux à bandes dans la partie inférieure.

Tranchée 3

Le log 4 est situé plus au sud, en bordure du site. Il montre une succession de dépôts comparables aux autres log, notamment le log 2 (*figure 7*). On remarque ici une pénétration en langues ou des digitations du niveau décoloré dans le niveau brun-orangé moins développé.

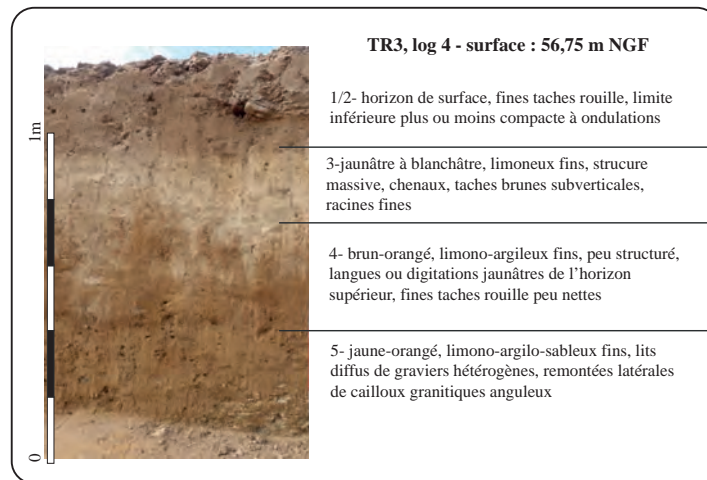


figure 7 : caractères pédo-sédimentaires du log 4, tranchée 4

Tranchée 15

Le log 5 de la tranchée 15 est situé en partie haute proche du cours d'eau qui borde le site. Une plus grande épaisseur de dépôts (autour de 3,10 m) a été mise en évidence (*figure 8*). On observe une séquence comparable aux autres logs mais peut-être perturbée par un chablis dans la partie supérieure. La base montre une formation plus homogène correspondant à des limons finement sableux. Les lits de concrétions ferro-manganiques (de taille millimétrique à plurimillimétrique) sont assez marqués. Latéralement, des traits d'oxydo-réduction sont associés à la présence de dépôts avec résidus organiques.

Tranchée 21

Le log 6 est localisé dans la parcelle adjacente et à une altitude similaire (*figure 9*). Il jouxte une zone de vestiges. La séquence est analogue à celle des autres tranchées mais moins épaisse (1,30 m environ). Sous l'horizon de surface, le dépôt brun-jaune renferme quelques inclusions anthropiques ou plus grossières.

4 . Approche stratigraphique et conclusion

4 . 1 . Nature des dépôts et évolution

Les sols observés montrent des épaisseurs variables liées notamment à l'apparition du toit du substrat rocheux, probablement irrégulier. Des sols épais se trouvent en bas de pente ou aux abords du ruisseau en bordure du site.

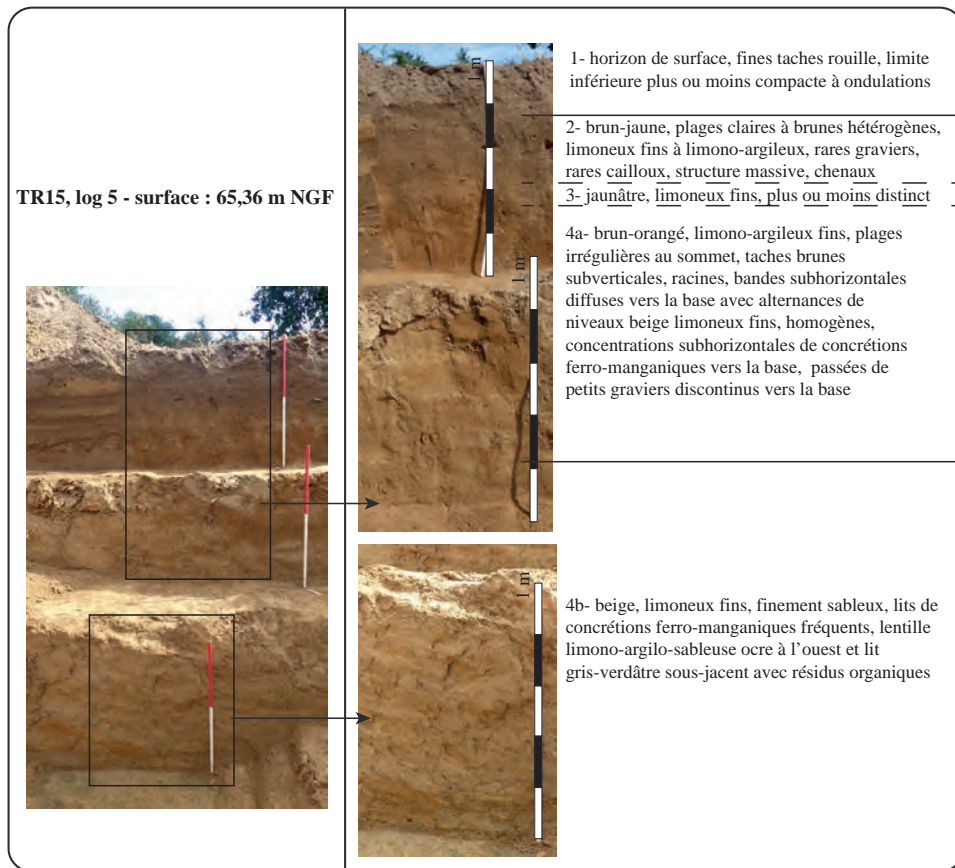


figure 8 : caractères pédo-sédimentaires du log 5, tranchée 15, clichés C. Baillieu

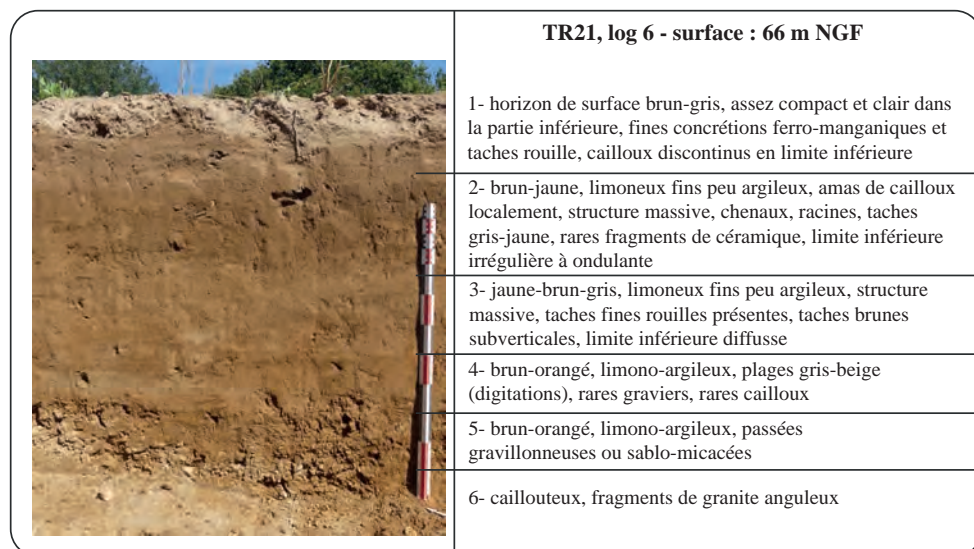


figure 9 : caractères pédo-sédimentaires du log 6, tranchée 21, cliché C. Baillieu

Les faciès observés correspondent aux formations des plateaux de la carte géologique. Le substrat caillouteux n'apparaît pas surmonté d'arènes mais celles-ci ont pu être démantelées ou redistribuées sur le versant comme le suggèrent les lits d'éléments grossiers relevés parfois à la base des séquences (niveau 5). Ces dépôts peuvent en effet résulter de déplacements latéraux et de phénomènes de résidualisation. Au-dessus, la séquence sédimentaire paraît globalement homogène, affectée par des processus pédologiques.

La pédogenèse montre des sols évolués sur des matériaux décarbonatés. Le niveau 4

brun-orangé est un horizon d'accumulation en argile (horizon Bt) diagnostic d'un luvisol. Il est surmonté d'un horizon plus appauvri, plus clair (horizon E=niveau 3). Cette évolution est commune aux limons éoliens pléistocènes et résulte de processus de lessivage (Jamagne 1973). Localement ces limons sont plus épais, préservés ou remobilisés dans des zones déprimées comme le talweg ancien du ruisseau. Les traits d'oxydo-réduction signalent des battement de nappes.

On relève également une dégradation du sol (décoloration de l'horizon E et apparition de langues), plus ou moins accentuée, liée à l'augmentation du lessivage et à des engorgements temporaires. Ces derniers sont occasionnés par un plancher peu perméable, la disparition d'un couvert forestier (Duchaufour 1994) ou par la microtopographie. La formation du luvisol comme sa dégradation a pu être initiée dès le Tardiglaciaire et se poursuivre à l'Holocène (Jamagne 1973 ; Van Vliet *et al.* 1992). Aucun trait typique du gel n'a été observé à cette échelle et aucun vestige n'a été détecté dans ces niveaux.

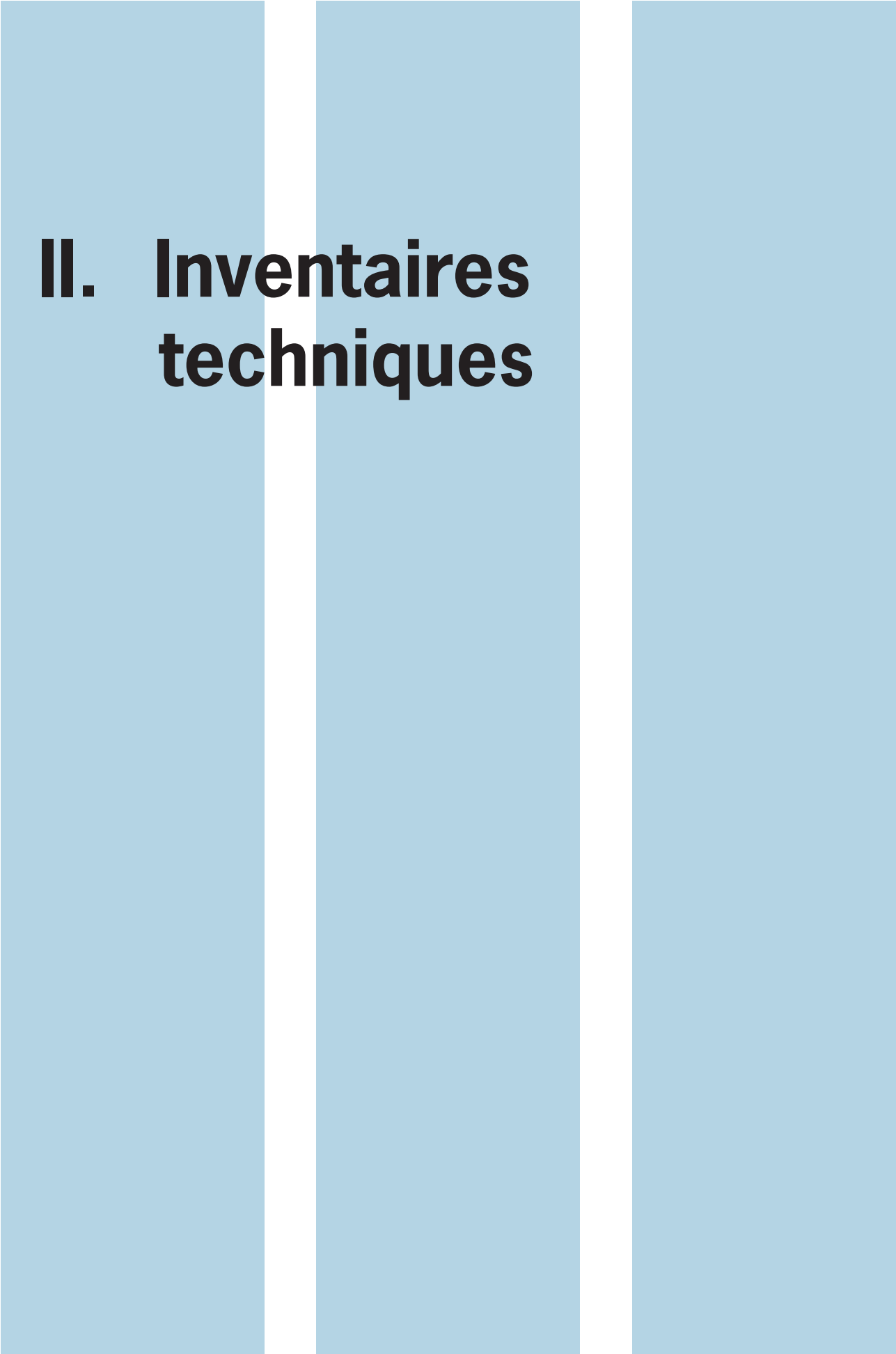
Les couches supérieures sont représentées par l'horizon de surface dont le tassement par les labours peut limiter l'infiltration. Le niveau sous-jacent brunifié (niveau 2) suggère des processus pédologiques plus récents ou l'existence d'un ancien niveau de surface mis en culture.

4.2. Conclusion

L'intervention géoarchéologique met en évidence des sols peu profonds à profonds de type luvisol ou luvisol dégradé formé sur limons d'origine loessique. On note l'absence de vestige hormis quelques inclusions anthropiques dans la partie supérieure de la séquence qui pourrait refléter localement l'épaississement d'un niveau de surface (apports anthropiques ou colluviaux).

5. Références bibliographiques

- Duchaufour P. 1994 - Pédologie 1. Pédogenèse et classification. Masson, 510 p.
- Guennoc P., Feybesse J.-L., Hallegouët B., Lebreton P., Chauris L., Lucassou F., Thiéblemont D., Choulet F., Eglinger A. 2015 – Notice explicative de la carte géologique de la France (1/50 000), feuille Perros-Guirec (170). Orléans : BRGM, 264p.
- Jamagne M. 1973 - Contribution à l'étude pédogénétique des formations loessiques du Nord de la France, Thèse de Sciences Agronomiques, Faculté des Sciences de Gembloux, Belgique, 445 p.
- Van Vliet-Lanoë B., Fagnart J., Langhor R., Munaut A. 1992 - Importance de la succession des phases écologiques anciennes et actuelles dans la différenciation des sols lessivés de la couverture loessique d'Europe occidentale : argumentation stratigraphique et archéologique, Science du sol, 30, 75-93.



II. Inventaires techniques

Inventaire des faits

TR	Fait	Type	Comblement	Mobilier	Niveau d'apparition	Dimensions (L x l, diam)	Prof.	Sondage
1	1-1	fossé	Sédiment argileux brun	céramique	1,30	0,90		
	1-2	fosse/fossé	Sédiment argileux brun	céramique	1,30	1 x 0,5		
	1-3	fossé	Limon argileux brun homogène	céramique, TC	1,30	1,10		
	1-4	fossé	Limon argileux brun		1,10	0,6 à 0,7		
	1-5	fossé	Limon argileux brun avec quelques blocs	céramique, TC	0,90	1,50	0,58	mécanique
	1-6	fossé	Limon argileux brun		0,75	0,60		
	1-7	fossé	Limon argileux brun		0,75	0,50		
	1-8	TP	Limon argileux brun avec de nbreux CB		0,75	0,50		
	1-9	fosse	Limon argileux brun avec quelques CB		0,75	1,1 x 0,4		
	1-10	mur (radier de fondation?)	blocs de pierres		0,40	0,7 à 0,8	0,40	manuel
	1-11	mur effondré/ radier de sol ?	blocs de pierres		céramique	0,45		nettoyage
	1-12	mur (radier de fondation?)	blocs de pierres		céramique	0,45	0,75	nettoyage
2	2-1	fosse	Limon brun		1,00	1,5 x 1		
	2-2	fosse	Limon brun avec des blocs		0,80	1,4 x 1,3		
	2-3	fossé	Limon brun clair		0,70	0,30		
	2-4	chablis/ naturel ?	Limon brun avec des blocs		0,70	0,5 à 1,7		
	2-5	fossé	Limon brun clair avec des blocs	céramique	0,60	0,86	0,42	mécanique
	2-6	fossé	Limon brun avec des blocs		0,40	0,50		
	2-7	fossé	Limon brun foncé avec des poches de substrat		0,40	0,6 à 2,2		
	2-8	fossé	Limon brun avec des blocs		0,40	2,80	0,15	mécanique
	2-9	fosse/fossé	Limon brun avec des blocs		0,40	0,5 à 0,9		
	2-10	fosse/fossé	Limon brun		0,40	0,90		
3	3-1	TP	Limon argileux brun foncé, CB		0,8	0,5 x 0,15		
	3-2	fossé	Limon argileux brun avec quelques cailloux		0,5	1	0,56	mécanique
	3-3	fosse	Limon avec de nbreux cailloux, CB		0,5	1,4	0,15	mécanique
	3-4	fossé	Limon argileux brun avec quelques cailloux	céramique	0,9	1,9		
	3-5	fossé	Limon argileux brun avec des cailloux et des blocs		0,9	1,45		
4	4-1	fossé	Limon brun		0,7	0,8		
	4-2	fossé	Limon brun avec des blocs	céramique	0,4	0,7	0,18	mécanique
	4-3	fossé	Limon brun avec des blocs	céramique	0,4	1,1	0,34	mécanique
	4-4	fossé	Limon brun foncé, CB, avec des blocs	céramique, TC	0,6	0,5		
	4-5	TP	Limon brun foncé, CB		0,5	0,5		
	4-6	fosse	Limon brun	céramique, TC	0,6	1,2 x 0,5		
	4-7	fosse	Limon brun avec des poches de substrat, blocs	céramique	0,5	4	0,2	mécanique
	4-8	fossé	Limon brun		0,5	0,5		
	4-9	fossé	Limon brun clair avec quelques blocs		0,55	0,7 à 1,1	0,1	mécanique
	4-10	fossé	Limon brun foncé homogène		0,55	ND		
	4-11	fossé	Limon brun clair avec nbreux blocs		0,55	3,7		
	4-12	fossé	Limon brun homogène		0,8	0,6		
	4-13	fosse	Limon brun avec os de vache		0,75	2,4 x 1		
	4-14	fossé	Limon brun gris	TC	0,75	1,1	0,18	mécanique
	4-15	fosse	Limon brun avec des poches de substrat et des blocs		0,75	1,3		
5	5-1	fossé	Limon brun avec quelques petits cailloux		0,40	0,5		
	5-2	fossé	Limon brun avec quelques petits cailloux		0,50	0,56		
	5-3	fossé	Limon argileux brun avec quelques cailloux	céramique	0,56	1,9 à 2,8	0,2	mécanique
	5-4	fossé	Limon beige avec quelques cailloux		0,50	0,9		
	5-5	fossé	Limon beige avec quelques cailloux		0,40	1 à 1,7		
	5-6	fossé	Limon beige avec quelques cailloux	céramique	0,40	0,65		
	5-7	fossé	Limon brun avec quelques petits cailloux		0,50	0,55 à 0,8		
	5-8	fossé	Limon brun avec de nombreux cailloux		0,50	0,55		
	5-9	fossé	Limon beige homogène		0,75	0,5		

TR	Fait	Type	Comblement	Mobilier	Niveau d'apparition	Dimensions (L x l, diam)	Prof.	Sondage
6	6-1	fossé	Limon brun gris		0,6	1	0,6	mécanique
	6-2	fossé	Limon brun gris		0,6	0,4	0,28	mécanique
	6-3	fossé	Limon brun, blocs de quartz	céramique	0,6	1,2		
	6-4	fossé	Limon brun gris, CB		0,6	0,7		
	6-5	fossé	Limon brun gris homogène		0,55	0,55		
	6-6	fossé	Limon brun	céramique	0,5	1,2 à 2,5		
	6-7	fosse	Limon brun foncé charbonneux		0,4	3,9		
	6-8	TP	Limon brun		0,4	0,4 x 0,45		
	6-9	fosse	Limon brun foncé charbonneux	céramique	0,4	1,4 x 0,9	0,28	manuel
	6-10	TP	Limon brun foncé		0,4	0,4		
	6-11	fossé	Limon brun foncé homogène		0,5	ND		
	6-12	fosse	Limon brun foncé avec de nombreux blocs		0,5	1,2 x 1		
	6-13	fossé	Limon brun avec des blocs		0,55	0,9		
	6-14	fossé	Limon brun avec des blocs		0,55	1		
	6-15	TP	Limon brun	céramique	0,55	0,9 x 0,6		
7	7-1	fossé	Limon brun avec quelques CB	céramique	0,6	1,25	0,92	mécanique
	7-2	fossé	Limon beige		0,65	0,7		
	7-3	fossé	Limon beige	céramique	0,5	0,6	0,26	mécanique
	7-4 (=7.8 et 7.9)	fossé	Limon beige avec quelques blocs		0,5	3,2		mécanique
	7-5	fossé	Limon brun		0,5	0,8	0,28	mécanique
	7-6	fossé	Limon brun avec quelques cailloux et blocs	céramique	0,5	3,2	0,2	mécanique
	7-7	fossé	Limon brun		0,5	0,7 x 0,5		
	7-8	fossé	Limon brun gris avec poches de loess	céramique	0,55	1,6	0,64	mécanique
	7-9	fossé	Limon brun gris avec poches de loess		0,55	1,2	0,52	mécanique
	7-10	fosse	Limon brun		0,5	1,8	0,3	mécanique
	7-11	fossé	Limon brun		0,5	0,8	0,28	mécanique
8	8-1	fossé	Limon brun gris		0,5	0,6		
	8-2	fossé	Limon brun gris avec quelques cailloux	céramique	0,45	1,5	0,78	mécanique
	8-3	fossé	Limon brun gris, CB, rares blocs		0,4	1,3	0,54	
	8-4	fossé	Limon brun avec des blocs		0,4	0,9	0,2	mécanique
	8-5	fosse	Limon brun foncé avec de nombreux blocs		0,45	4 x 3		
9	9-1	fossé	Limon beige	céramique	0,8	0,9		
	9-2	fossé	Limon gris beige		0,6	0,6	0,28	mécanique
	9-3	fossé	Limon gris beige		0,4	0,6	néant	mécanique
	9-4	fossé	Limon gris beige avec de petits cailloux	céramique	0,54	0,98	0,18	mécanique
	9-5	fossé	Limon brun avec quelques gros blocs		0,45	0,8		
10	10-1	fossé	Limon brun		0,75	ND		
	10-2	fossé	Limon brun gris, rares CB		0,45	0,35	néant	mécanique
	10-3	fossé	Limon brun gris, rares CB		0,5	0,55	0,24	mécanique
	10-4	fossé	Limon brun gris, rares CB		0,65	1,9	0,44	mécanique
11	11-1	fossé	Limon brun homogène		0,5	0,8		
	11-2	fosse	Limon brun, quelques blocs, ardoises		0,5	2,2 x 1,3	0,22	
	11-3	fossé	Limon brun homogène, quelques gros blocs		0,5	1,2		
12	12-1	fossé	Limon argileux brun homogène		0,65	0,5	0,3	mécanique
	12-2	fossé	Limon argileux brun homogène		0,65	1	0,6	mécanique
	12-3	fossé	Limon brun avec quelques cailloux		0,5	1,2	néant	mécanique
	12-4	fossé	Limon brun avec des poches de substrat		0,5	1	néant	mécanique
	12-5	fossé	Limon brun		0,55	0,7	0,46	mécanique
	12-6	fossé	Limon brun avec de rares cailloux		0,55	0,7	0,34	mécanique
	12-7	fosse	Blocs de gneiss	céramique, métal, verre	0,55	1,2 x 1,2		nettoyage
13	13-1	fosse	Limon brun avec de nombreux blocs	céramique	0,5	1		
	13-2	fossé	Limon brun foncé		0,65	1		
	13-3	fosse	Limon brun gris avec des blocs	céramique	0,4	0,7 x 0,5		
	13-4	fossé	Limon brun foncé		0,6	1,00		
14	14-1	fossé	Limon brun foncé		0,65	1,00		
	14-2	fossé	Limon brun clair		0,50	0,70		
	14-3	fossé	Limon brun foncé		0,50	0,80		
15	15-1	fossé	Limon brun		0,85	0,70		
	15-2	fossé	Limon brun		0,60	0,60	0,12	mécanique
	15-3	fosse	Limon brun		0,60	1,00		
16	16-1	fossé	Limon brun gris homogène		0,50	0,50		
	16-2	fosse	Limon brun gris homogène		0,60	0,55		
17	17-1	fossé	Limon brun gris homogène		0,55	0,40	0,06	mécanique
	17-2	fossé	Limon brun homogène	céramique	0,45	0,55	0,12	mécanique
	17-3	fossé	Limon brun, blocs		0,55	0,65	0,14	mécanique

TR	Fait	Type	Comblement	Mobilier	Niveau d'apparition	Dimensions (L x l, diam)	Prof.	Sondage
18	18-1	fossé	Limon brun gris homogène		0,60	0,60		
	19-1	fosse	Limon beige		0,50	1,9 x 0,6		
19	19-2	fossé	Limon beige homogène		0,65	0,55		
	19-3	fossé	Limon beige homogène		0,65	0,95		
	20-1	fossé/haie ?	Limon brun foncé		0,65	ND		
20	20-2	fossé	Limon brun gris	céramique moderne	0,65	0,55		
	21-1	fossé	Limon argileux brun homogène		0,65	0,9		
21	21-2	fosse	Limon brun foncé avec de nombreux blocs		0,35	1,6 x 1,9	0,32	mécanique
22	22-1	fossé	Limon brun		0,60	1,20		

Inventaire du mobilier

Tr.	Fait	U.S.	GR	HMA	BMA	Mod.	XVIIe à contemp	Autre	total	datation proposée	caisse
6	6-3					1			1	XV-XVI ^e siècles	
6	6-1					2			2	XV-XVI ^e siècles	1
6	6-1 ou 6-2		1						1	I ^{er} s. apr. J.-C.	1
6	6-6				1				1	XII ^e -XIII ^e siècles	1
6	6-7				3				3	XIII ^e -XIV ^e siècles ?	1
6	6-9				3				3	XII ^e -XIV ^e siècles	1
6	6-11				6				6	XIII ^e -XIV ^e siècles	1
6	6-15							1	1	insuffisant	1
7	7-1		3						3	Antiquité	1
7	7-1	1	21						21	fin I ^{er} av. - début I ^{er} s. apr. J.-C.	1
7	7-3		2					1	3	Antiquité	1
7	7-5						1		1	XVIII ^e - XIX ^e siècles	1
7	7-6				7				7	XII ^e -XIII ^e siècles	1
7	7-4		7						7	I ^{er} s. apr. J.-C.	1
8	8-2		2						2	Antiquité	1
8	8-2	sd40 cm	5						5	mil. I ^{er} s. apr. J.-C.	1
9	9-1							2	2	Protohistoire	1
9	9-4							1	1	insuffisant	1
9	9	mil. tr.						11	11	âge du Bronze	1
			41	0	20	3	1	16	81		

Inventaire des photographies

Nom du clichés	Description
perros1	Vue générale
perros2	Vue générale
perros3	Tranchée 1
perros4	Tranchée 2
perros5	Tranchée 3
perros6	Tranchée 4
perros7	Tranchée 5
perros8	Tranchée 6
perros9	Tranchée 7
perros10	Tranchée 9
perros11	Tranchée 10
perros12	Tranchée 11
perros13	Tranchée 12
perros14	Tranchée 13
perros15	Tranchée 15
perros16	Tranchée 16
perros17	Log tranchée 3
perros18	Log tranchée 8 en bas
perros19	Log tranchée 8 au milieu
perros20	Log tranchée 15
perros21	Log tranchée 15
perros22	Log tranchée 15 palier 1
perros23	Log tranchée 15 palier 2
perros24	Log tranchée 15 palier 3
perros25	Log tranchée 21
perros26	Fait 1.5
perros27	Fait 1.10
perros28	Fait 1.10
perros29	Fait 1.10
perros30	Fait 1.10
perros31	Fait 1.10
perros32	Fait 1.11
perros33	Fait 2.5
perros34	Fait 2.8
perros35	Faits 3.2 et 3.3
perros36	Fait 3.2
perros37	Fait 3.3
perros38	Faits 4.2 et 4.3
perros39	Fait 4.2
perros40	Fait 4.3

Nom du clichés	Description
perros41	Fait 4.7
perros42	Fait 4.14
perros43	Fait 5.3
perros44	Extension tranchée 6
perros45	Faits 6.1 et 6.16
perros46	Fait 6.9
perros47	Fait 6.9
perros48	Fait 6.9
perros49	Fait 7.1
perros50	Faits 7.3, 7.4, 7.8 et 7.9
perros51	Faits 7.3, 7.4, 7.8 et 7.9
perros52	Fait 7.5
perros53	Fait 7.6
perros54	Extension tranchée 8
perros55	Fait 8.3
perros56	Faits 8.3 et 8.4
perros57	Fait 8.3
perros58	Fait 8.4
perros59	Fait 8.2
perros60	Fait 9.2
perros61	Fait 9.3
perros62	Fait 9.4
perros63	Fait 10.2
perros64	Fait 10.3
perros65	Fait 10.4
perros66	Fait 12.1
perros67	Fait 12.2
perros68	Fait 12.5
perros69	Fait 12.5
perros70	Fait 12.6
perros71	Fait 12.6
perros72	Fait 12.7
perros73	Fait 15.2
perros74	Faits 17.1 et 17.2
perros75	Fait 17.1
perros76	Fait 17.2
perros77	Fait 17.3
perros78	Fait 21.1
perros79	Fait 21.1
perros80	Fait 21.2

Perros-Guirec, Rue des frères Kerbrat, *les Terrasses de la Mer 1*

Chronologie

Protohistoire
Âge du Bronze
Antiquité
Bas Moyen Âge

Sujets et thèmes

Habitat rural

Mobilier

Céramique

Le diagnostic mené à Perros-Guirec, réalisé du 30 août au 9 septembre 2021 a concerné trois opérations réalisées conjointement sur des terrains destinés prochainement à un lotissement. Ils se situent à l'écart du centre-ville sur des parcelles légèrement en pente. Ce projet, en plus de présenter une superficie de plus de 4,5 hectares, facilitant par conséquent la découvertes d'éventuels sites archéologiques, se développe sur des terrains recouverts de loess, favorables à la conservation d'occupations humaines anciennes. Notons que c'est ce dernier point qui avait motivé la prescription des trois diagnostics. Bien que 12 % de la superficie du projet aient été sondés, aucune occupation humaine ancienne, entendons par là mésolithique voire paléolithique n'a été détectée sur l'emprise du projet. Cela a été conforté par une étude géomorphologique indiquant l'absence d'indices signalant une présence humaine durant le Tardiglacière ou dans les premiers temps de l'Holocène.

L'opération a toutefois permis, en dehors des traces laissées par l'aménagement moderne ou contemporain du paysage agricole, de détecter deux occupations humaines, la première de l'Antiquité et la seconde du bas Moyen Age. Toutes deux se développent dans l'emprise des diagnostics D 135 562 et D 135 560.

Concernant l'occupation antique, elle est caractérisée par des fossés parcellaires qui semblent dessiner un petit enclos quadrangulaire - dans la partie sud de l'emprise D 135 562 - auquel sont associés quelques fossés. Le mobilier mis au jour dans ces structures indique clairement une occupation datant du premier siècle de notre ère. Si aucune trace d'habitat n'a été détectée, la présence de quelques tessons de céramique commune ou importée comme ceux de sigillée du centre ou d'amphores ibériques permet de penser que celui-ci devait se développer au sein de cette occupation ou tout au moins à proximité.

La seconde occupation identifiée, est datée du second Moyen Age. Elle se développe essentiellement dans la tranchée 6 - dans la partie sud de l'emprise D 135 652 - mais également dans la tranchée 1 - au sein de l'emprise D 135 560. Alors que les vestiges de la tranchée 6 se résument à quelques structures fossoyées de type fosse ou trou de poteau, ceux de la tranchée 1 sont deux radiers de mur perpendiculaires qui attestent de la présence d'un bâtiment. Si ce type de vestige est difficilement datable, les rares tessons découverts lors du nettoyage de ces radiers permettent de penser qu'ils appartiennent à cette occupation du second Moyen Age. Etant donné la position de ce bâtiment, à proximité du hameau de Keruncun, on peut légitimement se demander si le cœur de cette occupation du second Moyen Age ne se situe pas sous le hameau.